

BILAN DE CLÔTURE

ART	LIBELLES	ACTIF NET	ART	LIBELLES	ACTIF
201	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉTUDES	0,00	410	EMPRUNTEURS SUR CRÉANCES	15 483 801,04
2013	Frais d'établissement et d'études		4103	Prêts personnels	15 391 206,14
	Actif BRUT	21 342,86	4106	Autres crédits de trésorerie	18 120,00
2018	Amort. des frais d'éts et d'études	-21 342,86	4108	Autres crédits	74 474,90
203	LOGICIELS	15 211,10	416	CAPITAL A RECEVOIR	263 051,41
2030	LOGICIELS		4163	Prêts personnels	263 051,41
	Actif BRUT	203 697,92	417	CAPITAL NON RECOUVRÉ	20 637,35
2038	Amort. des logiciels	-188 486,73	4173	Prêts personnels	20 637,35
208	AUTRES IMMO. INCORPORELLES	42 173,98	418	CRÉANCES RATTACHÉES	56 368,21
2080	Immobilisations incorporelles	6 880,05	4183	Prêts personnels	56 368,21
2081	Certcats d'associés F.G.D.R.	35 293,93	419	CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	1 149 896,77
212	CONSTRUCTIONS	472 523,36	4190	Créances douteuses ou litigieuses	1 067 811,89
2123	Bâtiments administratifs		4191	Créances rattachées douteuses ou liti	82 084,88
	Actif BRUT	1 830 023,41	437	ÉTAT, IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0,00
2128	Amort. des bâtiments administratifs	-1 357 500,05	445	AUTRES CAISSES DE CRÉDIT MUNICIPAL	0,00
214	MATÉRIEL ET OUTILLAGE	93 659,78	486	CHARGES PAYÉES OU COMPTABILISÉES D'AVANCE	128 778,58
2140	Matériel hors informatique		4868	Autres charges payées d'avance	128 778,58
	Actif BRUT	587 102,67	488	AUTRES PRODUITS ET INT. A RECEVOIR	69 326,02
2141	Matériel informatique		4888	Autres produits à recevoir	69 326,02
	Actif BRUT	181 857,68	490	PRODUIT VENTE GAGES CORPORELS	723,28
2148	Amort. du matériel et outillage	-675 300,57	492	PAIEMENTS A IMPUTER OU A RÉGULARISER	37 705,14
215	MATÉRIEL DE TRANSPORT	0,00	4929	Autres paiements à imputer	37 705,14
2150	Matériel de transport		TOTAL CLASSE 4		17 210 287,80
	Actif BRUT	77 717,24	510	PRÊT CONSENTIS SUR GAGES CORPORELS	10 309 695,47
2158	Amort. du matériel de transport	-77 717,24	5102	Crédits de trésorerie	9 887 562,22
216	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	349 932,84	5103	Créances rattachées	422 133,25
2160	Mobilier et matériel de bureau		540	ENCAISSEMENTS NON DISPONIBLES	13 128,69
	Actif BRUT	245 194,94	5401	Chèques à recouvrer	13 128,69
2162	Agenc., aménagements et installations		550	Titres de placements	2 606 240,00
	Actif BRUT	1 439 203,84	560	BANQUE DE France	255 799,28
2168	Amort. des autres immo. corporelles	-1 334 465,94	5601	Compte ordinaire	255 799,28
230	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	565	CHÈQUES POSTAUX	0,00
2300	Immobilisations corporelles		5651	Compte ordinaire	
2301	Immobilisations incorporelles	0,00	5652	Créances rattachées LBP	
261	TITRES DE PARTICIPATIONS	0,00	567	Fonds déposés dans d'autres CCM	0,00
2611	Titres non inscrits à la côte officielle	0,00	5672	Comptes et prêts à terme	
270	DÉPÔTS VERSÉS	26 105,00	568	TRESOR PUBLIC	247 129,39
2700	Dépôts versés auprès d'établist de cit	0,00	5680	Compte ordinaire	247 129,39
2701	Autres dépôts versés	26 105,00	569	AUTRES COMPTES	2 174 530,42
275	CAUTIONNEMENTS VERSÉS	0,00	5690	Compte auprès du compensateur OC	579 460,81
			5691	Compte ordinaire	1 595 069,61
			5693	Ets de crédit prêt à terme	
			570	CAISSE	321 052,57
			580	AVANCES AUX REGISSEURS	200,00
TOTAL CLASSE 2		999 606,15	TOTAL CLASSE 5		15 927 775,82
			TOTAL DE L'ACTIF		34 137 669,77

BILAN DE CLÔTURE

ART	LIBELLES	PASSIF
105	FONDS DE DOTATION	9 332 704,53
1050	Dotation initiale	914 694,10
1051	Excédents capitalisés	7 775 826,31
1052	Bonis capitalisés	639 653,47
1055	Subventions d'équipement	2 530,65
111	RÉSERVES LIBRES	4 732,58
153	PROV. PROPRE ASSUREUR RISQUES	9 121,62
156	PROVISIONS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	109 563,62
1563	Provisions pour risques bancaires	109 563,62
169	AUTRES PRÊTEURS	103 642,45
TOTAL CLASSE 1		9 559 764,80

ART	LIBELLES	PASSIF
500	EMPRUNTS AUPRES D'ORGANISMES FINANCIERS	0,00
5002	Emprunts à terme	0,00
503	BONS DE CAISSE SUR REÇUS	357 164,01
5030	Bons de caisse sur reçus	357 000,00
5035	Dettes rattachées	164,01
505	COMPTES DE DÉPÔTS A VUE	10 820 300,99
5051	Dépôts sans intérêts - clientèle	10 820 300,99
506	COMPTES DE DÉPÔTS A TERME	4 142 883,44
5060	Dépôts clientèle	4 132 344,70
5061	Dettes rattachées	10 538,74
507	COMPTES D'ÉPARGNE A RÉGIME SPÉCIAL	7 517 165,66
540	ENCAISSEMENTS NON DISPONIBLES	40 397,08
5407	Cptes clientèle exigibles ap encaissé	40 397,08
543	CHÈQUES PROVISIONNÉS	1 044,14
TOTAL CLASSE 5		22 878 955,32

ART	LIBELLES	PASSIF
400	FOURNISSEURS ET ENTREPRENEURS	21 151,64
406	COMMISSAIRES PRISEURS	5 775,37
407	RETENUE DE GARANTIE (entrepreneurs)	0,00
409	AUTRES CRÉANCIERS	5 779,80
419	CRÉANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	858 570,56
4199	Prov. pour créances douteuses	858 570,56
425	RÉMUNÉRATIONS DUES AU PERSONNEL	252,20
436	IMPÔTS, TAXES ET SOMMES RECOUVRABLES	17 463,98
4360	Prélèvement forfaitaire libératoire	7 415,47
4362	Plus value sur vente de gages	0,00
4369	Autres impôts	10 048,51
437	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	984,00
438	AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS	6 142,00
445	AUTRES CAISSES DE CREDIT MUNICIPAL	
455	BONIS A RÉGLER	123 567,54
460	BONS DE CAISSE ÉCHUS A REMBOURSER	0,00
4600	Capital	
4601	Intérêts	
462	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00
463	ORGANISMES SOCIAUX	0,00
4631	Sécurité sociale	
4632	CNRACL et IRCANTEC	
4636	Fonds de solidarité	
4637	Mutuelles	
465	RÈGLEMENT DIVERS	111 766,91
4651	Excédents de versement	51 408,23
4653	Sommes à reverser	
4654	Cotisations perçues cpte de tiers	60 358,68
476	AUTRES CHARGES ET INTÉRÊTS A PAYER	13 236,36
4761	Dettes rattachées emp. Pour invest	1 236,36
4768	Autres charges à payer	12 000,00
478	PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	290 295,86
4788	Autres produits perçus d'avance	290 295,86
491	ENCAISSEMENT A IMPUTER OU RÉGULARISER	225 795,52
4910	Encaissement non ventilés sur prêts	219 050,30
4916	Produits sur gages corporels	189,85
4919	Autres produits à imputer ou à rég.	6 555,37
TOTAL CLASSE 4		1 680 781,74

RESULTAT DE L'EXERCICE	18 167,91
-------------------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF	34 137 669,77
------------------------	----------------------

RENSEIGNEMENTS ANNEXÉS AU BILAN

I - AFFECTATION DES RÉSULTAT D'EXPLOITATION A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Cadre n°5

NUMÉRO ET INTITULÉ	OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DES EXCÉDENTS		
	Dépenses	Recettes	Déficits	Excédents	En règlement des déficits antérieurs	A Capitaliser	A verser aux bureaux d'aide sociale
88 Résultat de l'exercice	3 370 464,64	3 388 632,55		18 167,91		18 167,91	

II - SECTION DE DOTATION

1,2 Total des opérations de l'exercice - Dépenses	164 010,86	1,2 Total des opérations de l'exercice - Recettes	206 170,19
Report du déficit à la clôture de l'exercice précédent		Report de l'excédent à la clôture de l'exercice précédent	8 517 999,32
881 Déficit d'exploitation de l'exercice	0,00	880 Excédents d'exploitation	
		Affectés au règlement des déficits ant.	
		A capitaliser	18 167,91
Total	164 010,86	Total	8 742 337,42
Excédent à la clôture de l'exercice	8 578 326,56	Déficit à la clôture de l'exercice	0,00
Totaux égaux en dépenses et recettes	8 742 337,42	Totaux égaux en dépenses et recettes	8 742 337,42

III - SITUATION DE LA DOTATION A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉLÉMENT CONSTITUANT LA DOTATION	DÉBIT	CRÉDIT	OBSERVATIONS
105 Fonds de dotation			
1050 Dotation initiale		914 694,10	
1051 Excédents capitalisés		7 775 826,31	
1052 Bonis capitalisés		639 653,47	
1055 Subventions d'équipement		2 530,65	
106 Dons et legs en capital		0,00	
12 Report à nouveau		0,00	
111 Réserve libre		4 732,58	
1550 Provisions pour perte sur réalisation de gages corporels		0,00	
1551 Provisions pour perte sur réalisation de valeurs mobilières gagées		0,00	
1537 Provisions propre assureur pour risques		9 121,62	
1563 Fonds pour risques bancaires généraux		109 563,62	
16 Emprunts pour investissements		103 642,45	
20 Immobilisations incorporelles (valeur nette au bilan)	57 385,17		
21 Immobilisations corporelles (valeur nette au bilan)	916 115,98		
230 Immobilisations en cours	0,00		
261 Titres de participation	0,00		
27 Dépôts et cautionnements	26 105,00		
Totaux avant affectation des résultats	999 606,15	9 559 764,80	
Affectation des résultats de l'exercice			
Excédents		18 167,91	
Affectés au règlement des déficits antérieurs à capitaliser			
à verser au bureau d'aide sociale			
Déficits à reporter au compte 12 "report à nouveau"	0,00		
Totaux	999 606,15	9 577 932,71	
Situation après affectation des résultats		8 578 326,56	

07 - 08 - 09 VALEURS INACTIVES

Cadre n°6

NUMÉRO ET INTITULÉ DES COMPTES	BALANCE D'ENTRÉE		OPÉRATIONS DE L'EXERCICE		BALANCE DE CLÔTURE	
	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs	Débets	Crédits	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
075.1 Reçus en provision	4,00			3,00	1,00	0,00
075.6 Coupons roues en stock	6 959,00		1 050,00	2 800,00	5 209,00	0,00
095.1 Reçus en provision		4,00	3,00		0,00	1,00
095.6 Coupons roues en stock		6 959,00	2 800,00	1 050,00	0,00	5 209,00
TOTAUX	6 963,00	6 963,00	3 853,00	3 853,00	5 210,00	5 210,00

L'Agent Comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte qui sera transmis (1) } à la Cour des Comptes.
avant le 1er Sept.
à la Direction Départementale des
Finances Publiques

Le Comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et les dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Avignon, le



Vu par Monsieur Jean Dominique FAEDDA, directeur, qui certifie que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures d'administration.

A Avignon, le 22 mars 2023



Vu et vérifié par la Direction Départementale des Finances Publiques qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A Avignon, le

COMPTE FINANCIER 2022
Contrepartie des comptes 685 et 785

**CONTREPARTIE DES COMPTES
DE DOTATIONS ET REPRISES
AUX PROVISIONS**

N° de compte	Débets Libellés	Montant	N° de compte	Crédits Libellés
685100	Dotation prov. Créances douteuses clients	369 973,87	419930	Provisions créances douteuses prêts
		71 721,14	419940	Provisions créances douteuses Prêts sur gage
		44 793,88	419980	Provisions créances douteuses dav
		583,26	419981	Provisions créances douteuses dav Surdettem
		487 072,15		
419930	Provisions créances douteuses prêts	43 111,98	785100	Reprise sur prov. Utilisées prêts
419930	Provisions créances douteuses prêts	226 933,56	785110	Reprise sur prov. Non utilisées prêts
419940	Provisions créances douteuses prêts sur gages	71 973,74	785110	Reprise sur prov. Non utilisées prêts
419980	Provisions créances douteuses dav	583,26	785101	Reprise sur prov. Utilisées DAV
		47 804,62	785111	Reprise sur prov. Non utilisées DAV
		390 407,16		

Contrepartie du compte 681

**CONTREPARTIE DES COMPTES
D'IMMOBILISATIONS**

N° de compte	Débets Libellés	Montant	N° de compte	Crédits Libellés
681	Dotation aux amortissements des immo.	37 254,49	2038	Amortissements des logiciels
		51 632,88	2128	Amortissements des constructions
		29 650,91	2148	Amortissements du matériel et outillage
		2 028,42	2158	Amortissements du matériel de transport
		58 434,77	2168	Amortissements autres immobilisations
		179 001,47		

IMMOBILISATIONS CÉDÉES OU HORS SERVICE

N° inventaire	Matériel	Etat	Montant	Date de sortie
	Sortie du compte 203 000	H.S.	0,00	
	Sortie du compte 214 000	H.S.	0,00	
	Sortie du compte 214 100	H.S.	0,00	
	Sortie du compte 216 000	H.S.	0,00	
	Sortie du compte 216 200	H.S.	0,00	
	Sortie du compte 216 201	H.S.	0,00	
Totaux			0,00	

COMPTE FINANCIER 2022
Historique des comptes 637 & 690

	DEBITS	CREDITS
EXERCICE N-1		
Montant de l'impôt	0,00	0,00
Solde N-1 DEBITEUR	0,00	
Exercice "N"		
Paiement 1er acompte		
Solde N-1		0,00
Paiement 2ème acompte		
Paiement 3ème acompte		
Paiement 4ème acompte		
Montant de l'impôt "N"		684,00
Total des opérations	0,00	684,00
Solde N	684,00	

Avignon le, 31 décembre 2022

L'agent comptable

Rapport d'activité 2022



**une éthique
un engagement sociétal
des services de proximité**



cmavignon.com 

AVIGNON : 04.90.80.60.20

VALENCE : 04.75.40.16.11

CARPENTRAS : 04.90.63.40.00

ARLES : 04.90.47.06.97

Caisses de Crédit Municipal d'Avignon - Etablissement public de crédit et d'aide sociale
Siège social : 2 rue Viaia BP80212 84009 AVIGNON cedex 1 - SIREN 26840106. L'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS (organisme pour le registre des Intermédiaires d'Assurance) sous le numéro 07030366 (consultable sur www.orias.fr).

Réalisation : product-air.fr | Crédit photo : Alphaspirit - stock.adobe.com | Imprimeur : Rimbaud - 888 Route d'Avignon - 84300 Cavailhon



PROFIL

UN ANCRAGE HISTORIQUE AU TERRITOIRE

Le Griffon :



Dans les mythologies de l'ancienne Mésopotamie puis de la Grèce Antique, le Griffon est présenté comme une créature fabuleuse mi- aigle, mi- lion, farouche gardien des trésors. Il figurait dans les armoiries de la ville de Pérouse dans laquelle est créé, en 1462, le premier Monte di Pieta italien, banque à but caritatif, à l'initiative du moine Barnabé de Terni. C'est à ce double titre de gardiennes des objets remis en gage et d'héritières des Monts de Piété, que les Caisses de Crédit Municipal utilisent aujourd'hui cet emblème.

Le griffon d'aujourd'hui pour notre établissement se caractérise par un ancrage fort à son identité avignonnaise : le nom commercial est intégré au logo, les pattes avant sont reliées aux pattes arrière par une arche rappelant le pont Saint Bénézet, le griffon avance mais en regardant en arrière son riche passé. Par ailleurs, la solidité de l'institution est confirmée par sa stature debout sur ses quatre pattes et la sécurité par l'aile déployée.



Création du Mont de Piété d'Avignon, le tout premier en France :

La Congrégation Notre-Dame de Lorette fondée en 1577 à Avignon est érigée en Mont de Piété le 17 avril 1610.

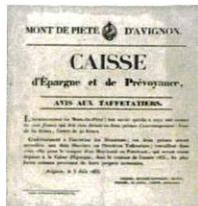


Elle recueille l'approbation pontificale du Pape Paul V le 22 juillet 1612¹. Cette bulle papale légalise ainsi le prêt sur gage aux populations défavorisées d'Avignon et du Comtat Venaissin, états pontificaux jusqu'en 1792. L'établissement connaît un succès permanent et prospère dans les vastes bâtiments de sa fondation, rue Saluces. Son activité n'a jamais été interrompue sauf sous la révolution française.

¹ Tiré de : Mémoire de la cité – Archives d'Avignon. 1^{re} Edition : Septembre 1987

Pour financer sa mission sociale, les dons et le bénévolat ayant peu à peu disparu, l'établissement a toujours su créer au cours de son histoire des activités annexes qui ont, elles aussi, joué un rôle essentiel pour la vie économique locale :

- la condition des soies en 1802,
- la Caisse d'épargne d'Avignon en 1832



- le bureau de pesage des soies en 1865,
- le magasin général des soies en 1912,

Autres dates importantes :

- 1918 : Les "Monts de Piété" sont autorisés à gérer des comptes de dépôt et à modifier leur dénomination pour devenir des Crédits Municipaux.
- 1924 : La Caisse d'Épargne quitte notre siège historique de la rue Saluces pour la rue Joseph Vernet et devient progressivement indépendante.
- 1949 : Sur délibération de son Conseil, le Mont de Piété d'Avignon devient le Crédit Municipal d'Avignon.
- 1954 : Les Crédits Municipaux sont autorisés à consentir des prêts aux fonctionnaires.
- 1984 : La loi bancaire donne aux Crédits Municipaux un statut d'établissements de crédit.
- 1986 : Le Crédit Municipal quitte définitivement la rue Saluces pour s'installer rue Viala. Dans le siège historique est installé le service des archives municipales, gardien du musée du Mont de Piété.
- 1992 : La loi portant réforme des Caisses de Crédit Municipal réaffirme leur rôle social et définit leur statut d'établissement public communal.
- 1998 : La commune d'Avignon fait un apport en dotation au Crédit Municipal.
- 2008 : 2 décrets, l'un portant sur l'organisation des Caisses de Crédit Municipal, l'autre sur les prêts sur gages confortent leur statut d'établissement public et leur rôle social.

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Présidente

Madame Cécile HELLE,
Maire d'Avignon,

Vice-Président

Monsieur David FOURNIER,
Adjoint au Maire, Conseiller communautaire,
Président de la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal

Membres élus

Monsieur Philippe BORDAT,
Conseiller municipal

Madame Anne GAGNIARD,
Conseillère municipale, Membre de la CAO

Madame Anne-Catherine LEPAGE,
Adjointe au Maire, Vice-Présidente du CCAS d'Avignon, Membre de la CAO

Monsieur Claude NAHOUM,
1^{er} Adjoint au Maire

Membres nommés

Madame NERTE DAUTIER , membre suppléante de la CAO

Madame Sarah DEVEAUX, membre suppléante de la CAO

Monsieur Jacques MONTAIGNAC,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier des Arts et Lettres, Officier de l'Ordre National du Mérite

Monsieur Henri REYNOUD,
Chargé du comité des Œuvres Sociales de l'établissement, membre suppléant de la CAO

Madame Chantal REZOUALI

ADMINISTRATION

DIRECTION GENERALE, Direction commerciale

Jean-Dominique FAEDDA, Directeur Général
Philippe BLANC, Directeur Général Adjoint

AUDIT, CONTRÔLES et RISQUES

Patrick PORTE, responsable des risques.
Nicolas Le Moual, PricewaterhouseCoopers Advisory, Neuilly/Seine (PWC),
contrôles périodiques

AFFAIRES JURIDIQUES et CONFORMITE

Laurence BERNARD, Chargée des affaires juridiques, de la conformité et de la médiation

INFORMATIQUE

Agnès GEYNES, Responsable de l'informatique et de la sécurité des systèmes d'information
Sébastien BOETSCH, Adjoint

AGENCE COMPTABLE

Gilles BERNARD, Agent-comptable
Élisabeth SOUBEYRAN, Adjointe, responsable du recouvrement et des valeurs

SERVICES BANCAIRES

Alain GOUAS, Responsable des services bancaires

PRETS SUR GAGE

Ouarda LATRECHE, Responsable du service des prêts sur gage et des ventes du siège

AGENCE de Carpentras

Jean-Marc VALCROSE, Responsable d'agence

AGENCE de Valence

Christel MONJAL, Responsable d'agence

AGENCE d'Arles

Caroline ROUSSEL, Responsable d'agence

COMMISSAIRE AUX COMPTES

M Jean-Brice JOLY, société Ekylis

COMMISSAIRES PRISEURS

AVIGNON et CARPENTRAS, Maîtres Patrick ARMENGAU et Xavier BIGAUD
VALENCE, Maître David MONTEILLET
ARLES, Maître Christelle GOUIRAND

MÉDIATEUR

Société pour le Développement des Techniques Bancaires (SDTP, médiateur de la FBF)

ZONE D'INFLUENCE

SIEGE SOCIAL

2 rue Viala-BP 80212 –
84009 Avignon Cedex 1
Tél. 04.90.80.60.20 –

www.cmavignon.com

www.facebook.com/creditmunicipalavignon/

L'Agence d'Avignon assure des
permanences sur RDV à :
Centre Hospitalier d'Avignon

AGENCE de CARPENTRAS

38 avenue Wilson, Place Terradou –
84200 Carpentras –
Tél. 04.90.63.40.00

L'Agence de Carpentras assure des
permanences sur RDV à
ORANGE

AGENCE de VALENCE

302 avenue Victor Hugo –
26000 Valence –
Tél. 04.75.40.16.11

L'Agence de Valence assure des permanences
sur RDV à

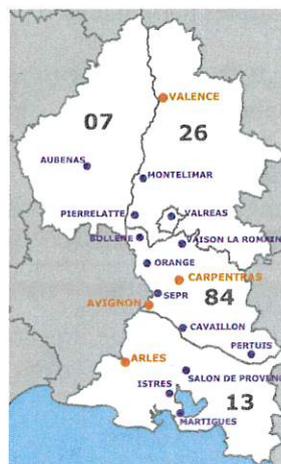
MONTE LIMAR & ROMANS/ISERE

AGENCE D'ARLES :

24 Bd Émile Combes – 13200 ARLES –
Tél. 04.90.47.06.97

L'agence d'Arles assure des permanences
sur RDV à

SALON, ISTRES, MARTIGUES



Le Crédit Municipal d'Avignon est un établissement public local. Ses interventions dans le financement ou l'accompagnement des particuliers privilégient la proximité avec un rayonnement principalement régional et participent au développement du tissu économique et social.

Le prêt sur gage permet de donner une utilité économique à des objets qui à l'origine avaient une simple vocation vestimentaire ou décorative. Il met en lumière leur valeur d'échange en permettant à leur propriétaire d'obtenir un financement contre leur dépôt en garantie au Crédit Municipal.

1/ Une responsabilité sociale

Depuis 2019, le Crédit Municipal d'Avignon a développé son engagement d'acteur social par la mise en œuvre de mesures privilégiant la santé au travail des agents et la réduction de l'impact environnemental des activités de l'établissement. En 2020, afin d'encourager l'emploi de moyens de déplacement alternatifs à l'emploi de la voiture par le personnel, une prime spécifique a été mise en place.

L'établissement applique des mesures salariales en accord avec le statut de la Fonction Publique, en cohérence avec les fonctions et en respectant l'égalité hommes/femmes. La santé et le bien-être au travail font partie des priorités. Chaque agent dispose d'un siège ergonomique et des travaux ont été réalisés pour l'amélioration des locaux. La Médaille du travail est mise en place et permet de valoriser l'expérience du personnel. Les agents sont sensibilisés également sur leurs obligations et notamment à la mise en œuvre de nos valeurs dans le cadre de leur travail.

En 2022, un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes a été mis en place en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse.

2/ Un engagement environnemental

L'établissement a choisi de distribuer des objets publicitaires constitués de matériaux respectant l'environnement: stylos en carton, chapeaux en paille, sac en coton. S'agissant des fournitures de bureau, il est donné la priorité au papier et matériaux recyclés.

En matière de financements, le Crédit Municipal mène une stratégie de promotion du développement durable en proposant depuis 2019 le « Prêt Vert ». Ce prêt permet aux particuliers de bénéficier d'un barème privilégié encourageant ainsi les projets s'inscrivant dans le cadre du respect de l'environnement ou des économies d'énergie.

Un Plan de Mobilité a été adopté dès 2020 par notre Conseil d'Orientation et de Surveillance afin d'encourager le personnel à employer des moyens de transports alternatifs à la voiture (transports en commun, vélo) pour venir au travail. L'établissement prend en charge la moitié des dépenses de transport en commun des agents concernés et verse une prime annuelle de 200€ aux agents ayant utilisé leur vélo pendant au moins 100 jours dans l'année.

En 2022, 6 agents/20 (dont 5 au siège et 1 à Valence) ont utilisé régulièrement le vélo soit 978 jours agent et 4 agents au siège utilisent les transports en commun (Train, bus et tramway).

Le recours aux formations à distance est privilégié : le personnel peut les suivre depuis le lieu de travail et évite donc les déplacements (visio-conférence ou e-learning). La plupart des réunions avec nos partenaires sont également réalisées en visio-conférence.

L'établissement impose au prestataire en charge des travaux d'entretien des locaux l'utilisation de produits naturels ou biodégradables.

Depuis plusieurs années le tri sélectif est obligatoire : le Crédit Municipal s'est engagé dans le recyclage du papier utilisé et dans l'utilisation de papier recyclé.

3/ Une action de terrain et de proximité

L'ancrage local du Crédit Municipal se concrétise notamment par les conventions de partenariat formalisées avec les collectivités territoriales, les CCAS, les associations ou les entreprises privées de notre zone d'influence. Ces partenariats portent sur le microcrédit ou sur l'accès à tous nos services pour les agents des collectivités à des conditions privilégiées.

Par ailleurs, l'établissement, en partenariat avec l'association SEVE84, participe au développement de la monnaie locale « la roue ». Devenu bureau de change, avec notamment les agences d'Arles, d'Avignon et de Carpentras, le Crédit Municipal s'inscrit comme acteur du développement local et des enjeux sociétaux.

En matière d'épargne, notre livret CCMA et nos comptes à terme permettent le financement des prêts sociaux débloqués au niveau local que sont les prêts sur gage et les microcrédits.

4/ Des valeurs éthiques

Le Crédit Municipal obéit aux règles déontologiques de la fonction publique (service public) cumulées à celles de la profession bancaire, mais pas seulement.

Nos valeurs éthiques nous semblent évidentes au sein de l'établissement mais il est apparu comme une nécessité de pouvoir communiquer sur ces valeurs auprès du grand public au travers d'un document formalisé.

C'est pourquoi l'établissement diffuse auprès du public une plaquette intitulée « Naturellement éthique » qui synthétise ses valeurs en insistant sur plusieurs points :

- Un établissement indépendant d'un groupe national ou international. La gouvernance est établie à Avignon
- Un rayonnement régional
- Des ressources financières provenant de son activité locale (absence de subventions publiques ou d'actionnaires privés)
- Une activité qui finance les projets locaux
- Un engagement pour le développement durable (prêt vert)
- Un engagement avec les acteurs locaux : CCAS, Mission Locale Jeunes du Grand Avignon, Banque Alimentaire, Secours catholique, Restaurants du cœur, UDAF...
- La promotion de la distribution de la monnaie locale « la roue ».

I. LES TEMPS FORTS DE L'EXERCICE 2022

⇒ L'administration générale

Un seul nouveau marché public a été conclu en 2022 : le marché des commissaires de justice, nouvelle profession regroupant désormais les commissaires-priseurs et huissiers.

Par ailleurs, pour la gestion des ressources humaines, il faut noter le passage à la DSN (Déclaration Sociale Nominative) qui permet la déclaration en ligne des charges sociales auprès des divers organismes ainsi que la gestion du prélèvement à la source auprès de la DFGIP.

Enfin, les horaires de travail ont été modifiés pour tous les agents et l'agence de Valence s'est alignée sur les journées et horaires d'ouverture du siège.

⇒ Les actions commerciales, les partenariats, la communication:

2022 a vu la signature de nouveaux partenariats pour le microcrédit personnel avec l'UDAF de l'Ardèche, les Restaurants du cœur en Vaucluse, les CCAS de Boulbon, Castillon du Gard, Le Puy-Sainte-Réparate, Fontvieille, Gargas, Mirabeau, Pernes, Caromb, Saint Marcel d'Ardèche, La Voulte-sur-Rhône, Rochebude et Bourg-Saint-Andéol. Par ailleurs une convention d'indication a également été signée en fin d'année avec la Caisse de Crédit Municipal de Marseille pour les prêts personnels.

Par ailleurs, le réseau de nos courtiers partenaires s'est encore développé.

L'établissement a organisé pour la deuxième fois « les journées CCMA » afin de faire connaître notre établissement au travers de promotions, de prospections et d'une meilleure signalisation de nos agences par des bannières. Par ailleurs, à l'occasion de la fête des mères, une action à la mairie d'Avignon a permis de remettre une rose à chaque femme faisant partie du personnel.

Le nouveau site vitrine est régulièrement animé tout au long de l'année grâce à notre newsletter ainsi que des actualités régulières. Des « sms » sont envoyés aux clients de temps en temps pour souligner des promotions ou services.

Notre communication sur les réseaux sociaux se traduit par des « post » fréquents d'information sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/creditmunicipalavignon/>.

Ce compte Facebook ouvert fin 2015 comptait, fin 2022, 509 abonnés (277 fin 2018, 334 fin 2019, 416 fin 2020, 474 fin 2021) soit une nouvelle progression de 7.38% en un an. Il s'agit à 57.60% de femmes et 42.40% d'hommes. 2 à 3 publications sont lancées chaque mois. 5 publications ont été « boostées » et ont permis d'atteindre 14492 personnes. 41 échanges (demande/réponse) ont été dénombrés cette année. Les villes françaises dans lesquelles nous comptons le plus d'abonnés sont par ordre décroissant Avignon, Arles, Carpentras, Orange, Nîmes, Pujaut et Valence.

Rappel des participations à d'autres organisations :

- M Fournier est Président de la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal et Monsieur Faedda Secrétaire adjoint.
- M Faedda représente les créanciers en tant que Commissaire titulaire à la Commission de Surendettement de Vaucluse.
- M Blanc est Secrétaire du Comité Départemental de la Fédération Bancaire Française.

⇒ Le service de l'information

Notre service informatique a travaillé principalement sur les dossiers suivants :

- les restructurations d'adresses imposées par les IFU et bientôt pour FICOBA,
- les changements de modalités et sécurité pour les transmissions des IFU et des comptes inactifs(cyclade),
- la mise en place avec tous les contrôles et mises à jour pour l'authentification forte des paiements par CB sur internet,
- la purge des fichiers gages et la mise à disposition des informations pour les archives municipales,
- les diverses mises à jour annuelles : VUC, IFU.
- les diverses mises jour concernant les mises en page, textes réglementaires des courriers, contrats et conventions.
- le règlement direct des frais de courtage aux différents courtiers.
- l'adaptation des programmes gérants les micro-crédits, notamment pour insérer les micro-crédits pour véhicules propres.
- le passage de l'EBP, logiciel pour l'édition du bilan publiable, en mode SaaS, c'est-à-dire l'accès via internet.
- la génération pour les clients des DAV d'envoi de mails communs.
- la modification des envois de masse pour les sms (5 secondes entre chaque à la place de 2 secondes) pour éviter que des opérateurs les traitent comme des spams et bloquent notre numéro
- la mise à jour des modules des antivirus ESET sur les serveurs Windows.
- l'historisation des liens entre clients et produits ; nous gardons désormais la trace numérique, par exemple lorsqu'une personne n'est plus mandataire sur un compte, ou n'est plus responsable d'un mineur...

⇒ La conformité

L'exercice 2022 a connu une nouvelle fois de nombreuses adaptations pour accompagner l'évolution de nos activités en application des changements réglementaires.

- Arrêt commercialisation de la carte Griffon - distribution carte X2X (notamment pour les clients fragiles – offre groupée de service)
- Nouvelle procédure Microcrédits avec notamment augmentation des montants et des durées, convention véhicules propres
- Nouvelle procédure CAT – CATAVIP
- Mise à jour procédure droit au compte
- Modification de la procédure et des documents contractuels assurance moyen de paiement
- Nouvelle procédure de cautionnement des prêts personnels, nouvel acte de cautionnement, modification de la gestion des frais de courtage
- Conformité prêt personnel = modification du contrat de prêt personnel et renforcement du devoir de conseil
- Procédure de contrôle des chèques à l'encaissement
- RGPD = purge/conservation des données et versement aux archives municipales pour les gages, élaboration du registre d'activité RGPD
- Modification de la convention de compte aux particuliers

⇒ Les contrôles et les risques, la cellule LCB FT

Nos procédures de contrôles ont conduit à 9 déclarations de soupçons auprès de TRACFIN (17 en 2021). Par ailleurs, 3 déclarations de versement ou retrait d'espèces ont été transmises au titre de la communication systématique d'information (COSI) (4 l'année précédente).

Nos applicatifs informatiques permettent un contrôle continu par rapprochement des noms de nos clients avec les listes établies par les autorités, notamment pour le gel des avoirs et les élus, personnes politiquement exposés (PPE). Les états d'alertes mis en place n'ont jamais conduit à constater l'implication de l'un de nos clients mais tous nos clients repérés comme élus locaux ou nationaux sont considérés comme PPE et font l'objet d'une vigilance renforcée.

Les contrôles permanents ont été réalisés et formalisés tout au long de l'année pour toutes nos agences concernant les services bancaires, le prêt sur gages, la LCB FT mais également au siège pour notre Système d'Information.

En 2022, l'audit a porté sur les états réglementaires adressés à l'ACPR, la cartographie des risques, le dispositif de contrôles permanents, les agences d'Arles et de Carpentras.

Ces audits font état de bons dispositifs et n'ont donné lieu à aucune observation de criticité élevée. A noter :

- 4 observations de criticité moyenne : intégrer dans la cartographie la déclaration des états réglementaires, formaliser les contrôles permanents sur ces états, compléter la cartographie des risques s'agissant de la comptabilité et des finances, la RH, la protection clientèle, la protection des données à caractère personnel, l'externalisation et la continuité de l'activité ; compléter le plan des contrôles permanents afin de couvrir l'ensemble des risques.
- 3 de criticité faible : formaliser les procédures de désignation et révocation du responsable des contrôles permanents, compléter le fichier de veille réglementaire et désigner officiellement un responsable de ce fichier, compléter la cartographie des risques.

Par ailleurs, chacun de nos agents a suivi une formation LCB FT du CFPB par e-learning.

⇒ La comptabilité et le recouvrement

Pas de nouveauté particulière en 2022. L'agence comptable assume avec efficacité, outre la comptabilité publique, la liasse fiscale et l'IS, le suivi du recouvrement, les poursuites et les contrôles des disponibilités et valeurs (gages). L'agent comptable s'est en outre formé à la réalisation des états réglementaires traités à la direction.

⇒ Les services bancaires :

L'activité des prêts est restée soutenue grâce au développement des conventions avec les courtiers. Le service des dépôts a dû gérer le passage de la carte prépayée Griffon à la carte à contrôle de solde X2X.

⇒ Le service des prêts sur gage :

Nos services ont contacté les clients afin de leur proposer une revalorisation de leurs contrats en cours dans le contexte de la hausse du cours de l'or, action qui a participé à la belle progression de nos encours.

L'équipe du siège est venue en renfort à l'agence de Valence qui a de nouveau connue l'absence exceptionnelle et prolongée de certains agents.

⇒ L'agence d'Arles

L'activité des prêts personnels reste très soutenue grâce aux courtiers. L'activité des prêts sur gage est en constante progression et la production atteint désormais le niveau de celle de Carpentras. Deux conventions de partenariat pour le microcrédit ont été signées avec le CCAS de Fontvieille et celui du Puy Sainte-Réparate. On note le nouveau partenariat pour les prêts personnels signé en fin d'année avec la Caisse de Marseille, rattachée à l'agence.

⇒ L'agence de Valence

L'année a été à nouveau marquée par des absences exceptionnelles et prolongées. La gestion des services guichets est la priorité et ne permet pas de développer les prospections. S'agissant du microcrédit, 5 nouveaux partenariats ont été conclus avec les CCAS de Saint-Marcel d'Ardèche, La Voulte-sur-Rhône, Rochemondet, Bourg-Saint-Andéol et l'UDAF de l'Ardèche.

⇒ L'agence de Carpentras

Le responsable d'agence est assisté de la régisseuse et de 2 autres collaborateurs tous à temps plein dont l'un dédié plus particulièrement aux prospections commerciales. L'agence a fortement développé les comptes à vue depuis son implantation sur Carpentras et l'on observe une belle progression de la production de prêts personnels.

II. L'EVOLUTION DES ACTIVITES

A/ Le prêt sur gage

Le prix de l'once d'or en € a continué à progresser en 2022.

8/11/2021	31/12/21	31/01/22	21/02/22	30/12/22	3/01/2023
1572.21	1606.46	1602.23	1668.38	1699.08	1742.01

L'établissement a ajusté le montant prêté au gramme d'or en fonction de cette évolution :

Montant prêté par gramme d'or 18 carats :

18/05/2020	2/03/2021	15/06/2021	9/11/2021	1/02/2022	22/02/22	3/03/22	23/11/22
23	21	22	24	23	24	25	25

Par ailleurs, l'établissement a augmenté le montant prêté pour l'or 14 et 9 carats à compter du 23/11/2022, en passant respectivement de 15 à 16 € et de 7 à 9 € du gramme. De plus, les bijoux en or 24 carats ainsi que les pièces et lingots d'or 22 carats ou plus bénéficient d'un prêt majoré (29€ / g) alors qu'ils étaient précédemment alignés sur l'or 22 carats (27€/g).

Le barème de prêt en vigueur au 31/12/2022 est donc le suivant :

<u>MONTANT PRETE AU GRAMME D'OR</u>		
	PRET	VENTE REQUISE
Lingots et pièces 22 ou 24 K et or 24 K	29	30
Bijoux or 22 K	27	28
Or 18 K	25	27
Or 18 K objets peu courants ou peu demandés et quelques petites pierres	21	22
Or 18 K (or en quantité suffisante) objets peu courants ou peu demandés et grosses pierres ou nombreuses petites pierres	15	16
Sauf Camée	11	11
Or 14 K	16	17
Or 14 K pièces en bon état avec quelques petites pierres	10	11
Or 14 K pièces en bon état avec grosses pierres ou nombreuses petites pierres	9	10
Or 9 K	9	10
Or 9K pièces en bon état avec quelques petites pierres	7	8
Or 9 K pièces en bon état avec grosses pierres ou nombreuses petites pierres	6	7

Compte tenu de l'évolution à la hausse des taux pratiqués sur le marché des prêts, le taux mensuel d'intérêt des contrats jusqu'à 3000€ est passé à 1,35% au 1/09/2022, il a également augmenté pour les 2 autres catégories de prêts :

Taux mensuel	1/04/21	1/07/21	1/10/2021	1/01/2022	1/09/22	1/10/22	1/01/2023
< 3001 €	1.25	1.25	1.25	1.25	1.35	1.35	1.35
3001 à 6000 €	0.63	0.63	0.63	0.64	0.63	0.65	0.69
> 6000 €	0.34	0.33	0.32	0.32	0.32	0.35	0.39

597 nouveaux clients ont été enregistrés en 2022 soit une progression de +20.85% par rapport à 2021.

Clients nouveaux	2018	2019	2020	2021	2022
En nombre	740	782	419	494	597

Globalement, la production de nouveaux contrats est en hausse de 24% en nombre et de 36.85% en montant.

Prêts nouveaux	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	6 219	6 631	6 160	6 454	6 804	5848	5833	7232
K€	3 249	3 336	3 099	3 231	3 819	3965	3905	5344

La moyenne de ces nouveaux prêts est en hausse de 10,37% et s'établit à 738,93 € :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prêt moyen en €	522,43	503.09	503.09	500.61	561.37	678.01	669.49	738.93

Cependant on constate une importante disparité entre agences de cette moyenne par contrat. La production se répartit ainsi :

Engagements nouveaux	Agence AVIGNON	Agence CARPENTRAS	Agence Arles	Agence Valence	TOTAL
En K€	2981	620	595	1148	5344
En nombre	3586	1196	846	1604	7232
Contrat moyen en €	831.28	518.39	703.31	715.71	738.93
Part dans la production en montant (%)	55.78	11.60	11.14	21.48	100%

Malgré la charge de travail supplémentaire, l'agence de Carpentras proposent aux clients d'éviter de regrouper plusieurs objets dans un même contrat afin de faciliter le dégageement des objets et éviter la vente.

Les reconductions (DR + prolongations) de nos contrats diminuent en nombre mais augmentent en montant.

Reconductions	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	22951	23728	24413	24811	24 926	23919	22887	22181
K€	15103	14810	14850	14661	14 279	14203	13882	14110

Les dégagements (retraits définitifs de l'objet par le client) qui avaient diminué en 2021 repartent à la hausse, en nombre (+10.91%) comme en montant (+19.18%).

Dégagements	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	variation
Nombre	4 959	5 093	5 102	5 181	5 849	6492	5268	5843	+10.91%
K€	3 050	2 913	2 844	2 913	3372	3988	3357	4001	+19.18%

Avec 745 contrats ayant donné lieu à vente aux enchères en 2022, les ventes diminuent. Le taux de ventes passe de 5,49 en 2021 à 5 % du stock total. Cela signifie que 95 % des objets sont récupérés ou les contrats reconduits.

Ventes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	993	1 002	1 058	965	924	588	782	745
Taux (%)	6,70	6,53	6,89	6,17	5,89	4,07	5,49	5.00

S'agissant des bonis, le montant constaté (crédits du compte 455-0) connaît une hausse de 11.48% en 2022 malgré la baisse des ventes. Le montant des bonis prescrits dans l'année augmente de 4,86%.

Bonis	2019	2020	2021	2022	Variation
Bonis constatés en €	155 295	172 607	169 533	189 001	+11.48%
Bonis prescrits en €	31 506	18 523	27 169	28 490	+ 4.86 %

Enfin, le nombre de contrats gérés augmente de 4,52% et l'encours prêté augmente de 984 k€, soit +11,05%. Seule l'agence de Carpentras connaît une baisse de son encours en capital alors même que le nombre de contrats augmente.

Encours net	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	variation
Nombre	14 806	15 342	15 341	15 649	15 680	14448	14231	14875	+4.52%
K€	9 111	9 121	8 928	8 891	8987	8713	8904	9888	+11.05%

Cet encours se répartit désormais de la façon suivante sur nos quatre sites :

Encours 2021	Avignon	Carpentras	Valence	Arles	Total
en nombre	7934	1776	3734	1431	14875
Part (%)	53.33%	11.94%	25.10%	9.63%	100%
en K€	5632	944	2396	916	9888
Part (%)	56.95%	9.55%	24.23%	9.27%	100%

L'encours a évolué ainsi :

Opérations	Stock brut au 31/12/2020	Engagements	Dégagements	Dégagements-Renouvellements	Ventes	acomptes	Stock net au 31/12/2020	Prolongations	Total opérations
En nombre	14231	7232	5843	-9911+9911	745	0	14875	12270	36001
En k€	8904	5344	4001	-6093+6095	361	0	9888	8015	23816

Il est précisé que les versements d'acomptes ne sont possibles qu'en cas de fortes fluctuations du cours de l'or à la baisse impactant la valeur des contrats ou à titre tout à fait exceptionnel.

Nos services ont réalisé au total sur nos 4 agences, plus de trente-six mille opérations principales dans l'année (engagements, dégagements, DR, ventes et prolongations) soit plus de 153 opérations par jour travaillé (227 jours travaillés), pour près de 24 millions d'euros.

La durée moyenne réelle des contrats de prêt sur gage est d'un peu moins de 3 ans (34.49 mois) dont 39.04 mois au siège, 24.02 mois à Carpentras, 34.75 mois à Valence et 21.56 mois à Arles. En augmentation de 2015 à 2018, elle baisse depuis 2019.

Durée moyenne des contrats	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
En mois	35,56	36,91	39,10	40,43	40,13	39,58	38,22	34,49

Enfin, l'âge moyen des clients "prêt sur gage" est de 50 ans, moindre que celui des clients "dépôts à vue" (51 ans) ou prêts personnels (53 ans).

B/ Les prêts personnels

Le développement des partenariats, notamment avec les courtiers permet une production régulière. Notre production, à la baisse pendant des années, progresse désormais depuis 2016.

L'établissement a réalisé 403 prêts pour 5882 k€, dont 17 aménagements de prêts dus au surendettement pour 143 k€ (dits prêts BDF), soit une production réelle de 386 prêts pour 5739 k€. La production diminue en nombre de 9,84% et en montant de 1,09 %.

Prêts accordés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolut°
En nombre	516	379	358	383	431	441	453	447	403	-9.84 %
En montant(k€) (Hors BDF)	4 469	3 257	3 513	3 532	4 400	4 944	5784	5947	5882	-1.09 %

La production est comptabilisée sur nos 4 sites selon le lieu de traitement du dossier. On note une belle progression sur Arles de +17.72% en nombre et + 6.80% en montant, progression en montant pour Carpentras (+19.52%) mais une baisse sur Valence et Avignon. La baisse sur Avignon est due en grande partie au transfert de plusieurs dossiers de courtiers d'Avignon sur les agences d'Arles et de Carpentras lors d'une période de difficultés d'effectifs.

Production 2022 (Hors BDF)	Avignon	Arles	Carpentras	Valence	TOTAL	BDF	TOTAUX
en nombre	163	93	108	22	386	17	403
en montant(k€)	2448	1365	1610	316	5739	143	5882

Le taux moyen des prêts attribués en décembre 2022 est de 4 %. Ce taux est en hausse alors que la baisse était constante depuis 2018 : 4,26% fin 2018, 4,20 fin 2019, 3,95 fin 2020 et 3,56 en décembre 2021. La production des courtiers représente plus de 23% en nombre et plus de 44% en montant.

Le montant moyen prêté progresse depuis 2017 et s'établit en 2022 à 14 868 €.

montant moyen prêté en €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	8 560	8 593	9 813	9 215	10 209	11 210	12768	13467	14868

L'établissement gère, au 31/12/2022, 1649 dossiers pour un montant global de 16911 k€. Le montant moyen d'un prêt en stock s'établit fin 2022 à 10255 €.

Encours Prêts*	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dossiers en nb	2 744	2 376	2 071	1 857	1 687	1 665	1689	1675	1649
Dossiers en K€	22 491	18 290	15 183	13 196	12 869	13 548	14801	15777	16911
Prêts moyen €	8 196	7 698	7 331	7 106	7 628	8 137	8763	9419	10255

* BDF inclus

L'encours de prêts baisse de 1,55 % en nombre mais augmente de 7,18% en montant. La baisse consécutive de l'encours depuis plusieurs années semble enrayerée depuis 2019.

Variation de l'encours	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
En nombre	-11,22%	-13,41%	-12,84%	-10,33%	-9,15%	-1,30%	+1,44%	-0,83%	-1,55%
En montant	-14,26%	-18,68%	-16,99%	-13,08%	-2,48%	+5,27%	+9,25%	+6,59%	+7,18%

La répartition de l'encours global sur nos 4 sites s'établit ainsi :

Répartition de l'encours	Agence AVIGNON	Agence CARPENTRAS	Agence VALENCE	Agence ARLES	ENCOURS TOTAL	Répartition
En nombre de contrats	741	325	148	435	1649	
Dont partenaires CCM	172	4	0	2	178	10,79%
Dont courtiers	97	48	19	120	284	17,22%
En K€	7889	3133	1240	4649	16911	
Dont partenaires CCM	1806	60		63	1929	11,40%
Dont courtiers	2158	1174	299	2224	5855	34,62%

Soit la proportion suivante :

Répartition des dossiers	Avignon	Carpentras	Valence	Arles	Totaux
en nombre	46,65%	18,53%	7,33%	27,49%	100 %
dont partenaires CCM	10,43%	0,24%		0,12%	10,79 %
dont Courtiers	5,88%	2,91%	1,15%	7,28%	17,22%
en montant	47,75%	14,76%	8,58%	28,91%	100 %
dont partenaires CCM	10,68%	0,35%		0,37%	11,40%
dont courtiers	12,76%	6,94%	1,77%	13,15%	34,62%

On constate une progression dans la part occupée par les apporteurs de dossiers : les Caisses partenaires représentent plus de 11 % de nos encours (en baisse) ; la part des courtiers passe de 19,60% en 2020 à 28% en 2021 et 34.86% en 2022.

L'établissement propose les catégories de prêts suivantes :

Les rachats de crédits

Ils sont destinés à réduire le taux d'endettement du particulier par l'octroi d'un prêt unique en remplacement des divers crédits en cours.

Les prêts cautionnés

Tous nos prêts peuvent faire l'objet, en fonction de la qualité du dossier, d'une assurance caution proposée par notre Partenaire la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions. Le recours à ce service est devenu exceptionnel. En effet, ce partenaire est très exigeant sur la qualité des dossiers ce qui enlève tout intérêt à faire appel à lui.

Au 31/12/2022, l'encours géré par l'établissement, garanti par un organisme de caution s'élève à 21 prêts pour 409 k€ soit 2,42 % de l'encours total en montant.

Encours	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prêts cautionnés	87	79	63	55	52	47	35	25	21
	2 036 k€	1 618 K€	1 489 K€	1 376 K€	1 429 k€	1 173 k€	800 k€	600 k€	409 k€

Les prêts sociaux

Compte tenu du développement du microcrédit, les prêts sociaux ne sont plus accordés depuis mai 2022. Si la situation sociale du client le justifiait, l'établissement pouvait exceptionnellement accorder un prêt personnel, aux conditions du barème en cours, alors même que les critères habituels d'attribution et de garanties n'étaient pas réunies. Dans ce cas, le prêt était qualifié de social. L'encours restant s'élève à 21 prêts sociaux pour 69 k€.

ENCOURS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	94	87	104	101	91	91	79	51	28
Montant	216 k€	175 K€	222 K€	230 K€	256 k€	230 K€	171 K€	125 K€	69 K€

Les microcrédits

L'établissement a commencé à distribuer des microcrédits personnels accompagnés en 2016 et l'on a constaté depuis une belle progression liée aux nombreux partenariats construits. Depuis l'origine, 289 prêts ont été débloqués pour 863 k€. Le projet est, dans la grande majorité des cas, destiné à permettre l'accès à l'emploi par la mobilité.

Après la baisse constatée en 2020 certainement liée à la crise sanitaire, la production en montant progresse de plus de 23 % en 2022 alors que le nombre de prêt baisse de 3.84%. Le montant moyen prêté s'établit à 3813 €.

Production	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	7	19	37	42	31	78	75
Montant	18 K€	38 k€	89 K€	110 k€	90 k€	232 k€	286 k€

La production 2022 se répartit ainsi entre nos agences :

Avignon 35 prêts pour 148 740€ (52.09%)

Arles 25 prêts pour 83 000€ (29.02%)

Carpentras 13 prêts pour 41250€ (14.34%)

Valence 2 prêts pour 13000€ (4.55%)

Les demandes ont été transmises par nos différents partenaires :

PARTENAIRE	NOMBRE	MONTANT	Evolution montant	Part de production montant
CCAS Aramon	5	15000	-19.78%	5.24%
CCAS Arles	21	70500	+253%	24.65%
CCAS Avignon	7	26240	-62.16%	9.20%
CCAS Carpentras	1	5000	-54.31%	1.75%
CCAS Orgon	2	6000	nouveau	2.10%
CCAS Cavaillon	1	5000	Rien 2021	1.75%
CCAS Graveson	2	13000	+1525%	4.54%
CCAS Morières-les-Avignon	2	8700	+8.75%	3.04%
CCAS Plan d'Orgon	1	4600	-8%	1.60%
CCAS Ports St Louis	1	2500	nouveau	0.87%
CCAS Robion	1	4000	+300%	1.40%
CCAS Rochefort du Gard	1	8000	Rien 2021	2.80%
CCAS Romans sur Isère	2	13000	Rien 2021	4.54%
CCAS Saint Rémy de Pce	3	7300	Rien 2021	2.55%
CCAS Le Thor	2	8200	+5.12%	2.86%

SIDSCAVAR Villeneuve les Av	3	17400	+83.15%	6.10%
UDAF du Gard	5	20000	+100%	7%
Secours catholique 84	13	41550	+6.10%	14.52%
Secours catholique 13	3	10000	+100%	3.49%
TOTAL	75	285990	+23.12%	

Certains CCAS qui avaient déjà présenté des dossiers auparavant n'en ont pas présentés en 2022 : Le Pontet, Entraigues, Pierrelatte, Die, Mazan, Mollégès, Althen des Paluds, Oraison, Bourg les Valence, Malaucène, Roquemaure, Tarascon.

Enfin certains partenaires n'ont jamais présenté de dossier depuis la signature de la convention : Banque Alimentaire 84, RTSA, CLCV Arles, SOS Familles Emaus Arles, CCAS de Caumont, des Angles, de Boulbon, de Bollène, de St Saturnin d'Apt, d'Uchaux, de Grans, de Maussane, de Dieulefit et de Chambonas.

On note que le CCAS d'Arles, très actif en 2022, représente près du quart de la production.

L'encours au 31/12/2022 est de 180 dossiers pour 429 k€, soit une progression de 22.44 % en nombre et de 48.44 % en montant.

Encours	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	7	25	58	93	100	147	180
Montant	18 K€	44 K€	100 K€	151 K€	155 K€	289 K€	429 K€

Le contentieux des prêts personnels

S'agissant des microcrédits, 3 prêts ont été passés en pertes depuis 2016 et 17 sont actuellement au contentieux soit un taux d'impayé de 9.44% en nombre et de 8.46% en montant.

Tous prêts confondus, l'encours des dossiers contentieux (127 prêts pour 1128 k€) représente 7,70% de l'encours de prêts personnels en nombre (8,46% en 2020, 7,16% en 2021) et 6,67 % en montant (9,04% en 2019, 7,17 en 2020, 6.26% en 2021). Ces taux sont en légère hausse.

Il est précisé que les taux réglementaires des prêts non performants, dit NPLs, sont calculés sur des encours en montant comprenant les prêts sur gage, les taux tombent alors en dessous de 5%.

La répartition de l'encours contentieux est la suivante :

Dossiers contentieux	Avignon	Arles	Carpentras	Valence	TOTAUX
en nombre	57	34	15	21	127
dont partenaires	21	3	0	1	25 *
en k€	619	268	76	165	1128
dont partenaires	31	40	0	12	366

* 18 dossiers sont d'origine autres CCM

Tous les dossiers contentieux sont provisionnés.

La part en montant des prêts contentieux d'origine partenaires (CCM et courtiers) est de 32,44% alors que leur part dans l'encours est de 46,38% et dans la production de 51%, toutefois cette situation est à surveiller sur la durée, les prêts d'origine partenaires étant récents.

Le montant des pertes diminue en 2022 et représente 0,26% de l'encours. Ces admissions en non-valeur ont évolué sur les dernières années de la façon suivante :

NON VALEURS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
En K€	41	113	72	125	37	45	104	61	44
Taux (%)	0.18	0.62	0.47	0.94	0.29	0.33	0.70	0.39	0.26

C. Le service des dépôts :

La collecte de l'épargne permet le financement de 84% de nos activités de prêts sur gage, de microcrédits et de prêts en général. Nos ressources "clientèle" s'élèvent à 22,87 millions d'euros alors que notre encours global de prêts représente 26,46 millions d'euros.

Les tarifs des services proposés sont compétitifs pour l'ensemble de notre offre. Nous évitons volontairement tout produit complexe pour nous concentrer sur les services de base attendus d'un établissement de proximité et de service public : tenue des comptes à vue, découverts, opérations de caisse, cartes bancaires, chéquiers, assurances des moyens de paiement, comptes sur livret, comptes à terme, contrats d'assurance-vie en partenariat, et enfin opérations en ligne depuis novembre 2020.

Tout renseignement peut-être obtenu à nos guichets, par téléphone, courrier, courriel, sur notre site www.cmavignon.com ou encore sur Facebook :



<https://www.facebook.com/creditmunicipalavignon/>

Nos titulaires de comptes à vue bénéficient, compte tenu de leur fidélité, de tarifs privilégiés sur la plupart des services proposés, notamment sur les taux des prêts.

➤ Les comptes à vue :

L'établissement gère 2185 comptes. 86.27% de nos clients sont des personnes physiques, l'établissement ayant exclu dans son règlement interne la gestion de comptes professionnels. Les 300 personnes morales sont essentiellement des associations.

Évolutions annuelles des comptes ouverts au Crédit Municipal d'Avignon :

Comptes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	1 861	1 876	1 910	1 968	1 990	2 063	2 151	2 181	2 185
Solde 31/12	3 946 k€	4 438 k€	5 063 k€	5 885 k€	7 920 k€	8 567 k€	9 552 k€	10 496 k€	10 746 k€

Le nombre de comptes augmente de 0,18% et le solde de 250 k€ soit +2,38%. Il s'établit en fin d'année à 10746 k€.

Le total de l'encours moyen mensuel progresse de 5,42 % et s'élève à 10934 K€.

Comptes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours moyen K€	3 797	4 074	4 545	5 637	6 719	8 183	9 280	10 371	10 934
Taux variation	+10,93%	+4,78%	+11,56%	+24%	+19,19%	+21,78%	+13,40%	+11,75%	+5,42%

Les ouvertures et les encours de comptes se répartissent ainsi :

Répartition des comptes par site	Agence AVIGNON	Agence CARPENTRAS	Agence VALENCE	Agence ARLES	TOTAL
Ouvertures 2022 en nombre	142	37	16	23	218
Encours en nombre	1099	538	292	256	2185
Encours en montant (K€)	7280	1966	635	865	10746
Répartition de l'encours en montant (%)	67.74	18.30	5.91	8.05	100

218 nouveaux comptes ont été ouverts en 2022 mais le nombre de fermetures (214) est toujours important. Elles sont souvent consécutives à nos contrôles visant à réduire le nombre de comptes inactifs ou présentant des opérations à risque mais aussi à la mobilité bancaire des clients.

Comptes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ouverts	144	174	197	219	206	237	231	228	218
soldés	136	159	163	161	184	164	143	198	214

Dans le cadre de son action sociale et de son partenariat avec la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon, plus de 20 comptes sont ouverts à des jeunes afin de favoriser leur accès à la formation et à l'emploi. 2 comptes sont gérés dans le cadre du droit au compte.

45.41% des clients personnes physiques bénéficient d'une autorisation permanente de découvert qui n'est pas accordée aux personnes morales. 46,49 % du total des comptes bénéficient d'une assurance des moyens de paiement, via notre partenaire SPB ; le taux passe à 53.63% pour les seules personnes physiques.

12,78% des comptes (hors contentieux) sont débiteurs (11,75% en 2020), en grande majorité avec convention de découvert. L'encours moyen débiteur diminue pour représenter 0,62 % de l'encours net moyen (0.77% en 2020).

Le contentieux baisse à nouveau avec 28 comptes contre 31 en 2021 et 36 en 2020, et représente 1,28% des comptes en nombre contre 1,42 % en 2021.

➤ Les bons de caisse et les comptes à terme :

L'encours des CAT diminue depuis 2016. L'établissement a décidé d'abandonner l'émission des BDC à compter de 2020, sauf encours des clients actuels qui reste renouvelable.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BDC	743 K€	736 K€	790 K€	540k€	530 k€	521 k€	481 k€	357 k€	357 k€
	23 récépissés	19 récépissés	19 récépissés	14 récépissés	13 récépissés	13 récépissés	5 récépissés	3 récépissés	3 récépissés
CAT	9 828 K€	9 590 K€	8 474 K€	7 409 K€	4 963 k€	5326 k€	5140 k€	4780 k€	4143 k€
	410 contrats	395 contrats	334 contrats	246 contrats	209 contrats	195 contrats	184 contrats	170 contrats	152 contrats

Les agences n'ont aucun BDC en stock et la majorité des CAT est gérée par le siège.

➤ Les livrets :

L'établissement a fait le choix de ne pas proposer les livrets défiscalisés mais son propre livret B afin de favoriser sa trésorerie tout en évitant les coûts liés à la gestion de ces produits réglementés.

L'encours en nombre, en diminution depuis 2018 en raison d'un nombre de clôtures supérieur aux ouvertures, diminue de 1.40% en 2022 et s'établit à 1197 livrets. L'encours en montant diminue de 1,02 % et s'élève à 7517 k€. 30 titulaires sont des personnes morales pour un encours de 498 k€, soit 6.62% de l'encours total.

Evolution globale	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	1 156	1 178	1 206	1 238	1 223	1 214	1 205	1 214	1 197
Montant	5 212 k€	5 335 k€	5 712 k€	5 977 k€	6 294 k€	5 954 k€	6 817 k€	7 595 k€	7 517 k€

Répartition des livrets par agence	Agence AVIGNON	Agence CARPENTRAS	Agence VALENCE	Agence ARLES	TOTAL
Ouvertures 2022	32	20	20	11	83
Clôtures 2022	39	29	28	4	100
Encours en nombre	471	342	261	123	1197
Encours en montant (K€)	3971	2319	720	506	7517

➤ Globalement, les ressources clientèle restent stables et représentent près de 23 millions d'euros.

➤ Information sur les comptes inactifs

Aucun compte inactif n'a été clôturé et transféré à la CDC en 2022 :

Comptes inactifs Transférés CDC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
nombre	67	3	5	11	2	2	0
Montant en €	21538	568	106	7201	1202	511	0

Au 31/12/2022, on dénombrait 77 comptes inactifs pour un montant global de 8890 €.

D. Les autres services :

La CNP reste notre partenaire historique et principal puisque cette société assure efficacement nos clients prêts personnels dans le cadre d'un contrat groupe spécifique. Les recettes sur les primes ont augmenté cette année de plus de 7000€, en parallèle avec la production de prêts personnels.

CNP-Amétis propose à nos clients toute une gamme de produits d'assurance et l'expertise de conseillers en patrimoine.

Notre établissement continue de proposer les prêts immobiliers via nos partenaires.

Pour la protection des moyens de paiement des titulaires d'un compte à vue, nous commercialisons « *Griffon-Protection* » en partenariat avec SPB.

Enfin, rappelons que nos services distribuent la monnaie locale « la roue » sur Avignon, Carpentras et Arles.

III. LES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2022

Le produit net bancaire

Après les baisses consécutives constatées les années précédentes (sauf en 2017), le PNB a progressé de 2.83% en 2021 et augmente de près de 8% en 2022. Cette évolution est possible grâce à la baisse des intérêts payés sur nos comptes à terme et livrets et à une augmentation des recettes de toutes nos activités notamment les prêts sur gages (+141 k€), les prêts personnels (+23 k€) et les comptes bancaires (+30 k€).

PNB	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant K€	2973	2812	2687	2704	2630	2625	2438	2507	2706
Variation %	-6.49	-5.41	-4.44	+0.63	-2.73	-0.19	-7.12	+2.83	+7.94

Maîtrise des frais généraux

Les frais généraux augmentent de 2 %. Ils restent maîtrisés malgré l'impact de la hausse de la valeur du point d'indice des fonctionnaires en cours d'année et de l'inflation en général en cette période de crise.

On constate la disparition de la CVAE (-3584€) dont nous sommes désormais exonérés sur tous nos sites, la baisse des dépenses de formation (-9300 €) grâce au e-learning, d'électricité (-1948 €), de téléphone (-1152 €), de publicité (-11000 €) et la maîtrise des affranchissements (-350 €) grâce aux relevés en ligne.

Par contre, les prestations bancaires augmentent (+29 k€) ainsi que les dépenses d'entretien réparations et petit matériel (+21 k€), autres prestations (+18 k€), liaisons spécialisées et site internet (+6600 €) ainsi que le carburant (+1347 €) et les transports de fonds (+1300 €).

Frais généraux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant K€	2283	2270	2460	2510	2430	2238	2240	2251	2296
Variation %	+0.22	-0.57	+8.37	+2.03	-3.18	-0.28	-0.08	+0.48	+2

Un résultat en équilibre

Le RBE est en progression de +237%. Le résultat net d'exploitation est ensuite impacté par les dotations aux provisions et par les pertes. Le résultat net dépend des dépenses et recettes exceptionnelles. Les premières sont constituées principalement de la contre-passation au 1^{er} janvier des droits fixes courus non échus des contrats de gages comptabilisés en recettes au 31/12 de l'exercice précédent ainsi que de dépenses relatives à l'exercice précédent. Les recettes exceptionnelles représentent les bonis prescrits, la reprise de décote et le recouvrement de créances admises en non-valeur. Le résultat net après impôt s'élève à 18000€.

Résultat net après impôt	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant K€	393	228	71	2	114	90	-14	1	18
Variation %	+19.45	-41.98	-68.85	-97.18	+5600	-21.05	-115,55	+110	+1700

Un coefficient net d'exploitation de 91.46%

Le coefficient d'exploitation, bien qu'élevé, s'améliore pour la deuxième année consécutive.

Coefficient D'exploitation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux en %	77,70	82,41	92,76	94,37	93,35	92,25	99,65	97,27	91,46
Variation	+0.19	+6.06	+12.56	+1.73	-1.08	-1.17	+8,02	-2,38	-5,97

La structure du bilan

Elle est saine.

Les ressources :

Nos fonds propres après intégration du résultat, s'élèvent à 9475 k€ et représentent 28 % des ressources. La proportion des ressources clientèles (dépôts des clients) est de 69 %. Les ressources interbancaires sont quasi inexistantes (0.3%) vu la baisse de l'endettement.

Les emplois :

Notre trésorerie s'élève à un peu moins de 3 millions d'euros. Elle a diminué de 45%, en raison de l'augmentation de notre activité de prêts. Elle représente 9% des emplois. Toutefois, il faut y ajouter les montants placés en part de SLE CEPAC (2606 k€) qui seront débloqués courant 2023.

La part des emplois clientèle (encours prêté) passe de 73 % à 80%.

La part des prêts sur gage, qui diminuait depuis 3 ans au profit des prêts personnels, augmente cette année et représente 38.8 % des emplois clientèle.

Répartition des emplois clientèle	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prêts sur gage	31.2%	35.1%	40.0%	43.2%	43.6%	42.5%	39%	37.9%	38.8%
Prêts personnels	68.6%	64.5%	59.6%	59.4%	56.1%	57.2%	60.7%	61.80%	60.9%
Découverts	0.2%	0.4%	0.4%	0.4%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%

Conclusion

La crise économique initialement générée par la pandémie de COVID-19 s'est amplifiée avec l'effet de la guerre en Ukraine. L'observatoire des crédits aux ménages indique que le taux de détention des crédits à la consommation a reculé en 2022 pour la cinquième année consécutive pour s'établir à 21.8%, son niveau le plus bas depuis 1989.

Malgré ce contexte défavorable, l'amélioration de notre activité commerciale constatée en 2018 et 2019, freinée dès 2020 par la crise sanitaire, reprend depuis 2021 tant pour les prêts personnels que pour les prêts sur gage. Combiné à une bonne maîtrise des charges, cette évolution nous permet d'arriver à l'équilibre de notre budget.

On note une stabilité des fonds déposés par la clientèle et à une activité bancaire présentant une meilleure rentabilité. Toutefois en 2023, pour maintenir le niveau des ressources clientèle, l'envolée des taux nous contraindra à revoir la rémunération de notre livret et de nos placements à la hausse ; par ailleurs, il sera sans doute nécessaire de recourir à l'emprunt, d'où un impact important à prévoir sur les charges bancaires.

Notre bilan est solide avec un endettement quasi nul et un équilibre à rechercher entre les fonds collectés et les fonds prêtés. Tous les ratios réglementaires sont respectés. Nos services sont performants et nos procédures en conformité avec les attentes des autorités. Tous ces points positifs nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Je remercie à nouveau l'ensemble du personnel, notre Présidente, nos administrateurs et particulièrement notre Vice-président, très impliqué aux côtés de nos équipes.

JD.FAEDDA



PATRIMOINE DE LA CCM



ETAT DU PERSONNEL



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ²

² Les données monétaires sont exprimées en milliers d'euros sauf indication contraire.



PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA CAISSE :

➤ Sur Avignon :

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon possède sur deux sites, en plein centre-ville, 820m² de bureaux :

- Le siège social, bâtiment de 600 m², sis 2 rue Viala, affecté également à l'accueil de la clientèle, a été acquis en pleine propriété en 1985 pour une valeur totale initiale de 684 969,90 €.
- D'autres bureaux d'une superficie de 220 m² situés Plan de Lunel, acquis en copropriété en 1991 au prix de 190 561,27 € abritent des bureaux de réception de la clientèle prêts personnels ainsi que la salle de réunion.

➤ Sur Carpentras :

L'établissement est propriétaire d'un immeuble sis au 38 avenue Wilson d'une surface de 150 m² acquis en 2002 au prix de 147 875,55 € et abritant l'agence de Carpentras.

➤ Sur Arles :

L'établissement s'est rendu acquéreur courant 2014, pour un prix de 300 000 euros d'une maison d'habitation de 140 m² sise 24 boulevard Émile Combes transformée en agence bancaire ouverte en janvier 2016.

ETAT DU PERSONNEL :

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon compte 30 agents inscrits à l'effectif au 31 décembre 2022, dont :

Effectifs rémunérés : 30 agents.

Effectifs utilisés : 30 agents.

Équivalent Temps Plein : 29.30

Comprenant :

- 28 agents de la fonction publique territoriale
- 2 agents contractuels relevant du régime général de droit public,

Répartition par grade du personnel :

- 1 cadre A+
- 4 cadres A (dont 3 titulaires et 1 non titulaire)
- 7 cadres B (tous titulaires)
- 18 cadres C (dont 1 non titulaire)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1) Les immobilisations

La règle de comptabilisation des actifs retenue est la méthode d'amortissement linéaire des immobilisations sur les durées d'usage.

Les durées d'amortissement sont fixées par délibération et sont conformes aux préconisations comptables et fiscales.

2) Opérations avec la clientèle

a) Créances sur la clientèle :

Les créances sur la clientèle sont enregistrées comptablement par catégories de prêts et selon leur durée initiale. On distingue :

- deux catégories de prêts :

- Encours des créances saines accordées au taux du marché
- Encours des créances saines faisant l'objet d'un plan « commissions de surendettement » nettes de décote.

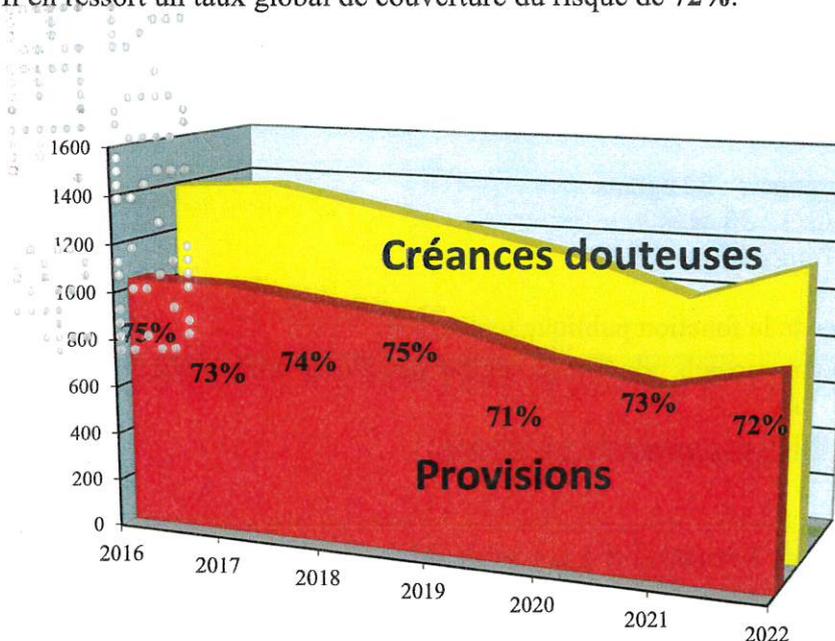
- trois durées initiales de remboursement :

- Inférieures à un an.
- Comprises entre un an et deux ans.
- Supérieures à deux ans.

b) Impayés :

L'évaluation du risque sur le capital dû est effectuée individuellement pour chacun des dossiers.

Le capital douteux au 31 décembre est provisionné à **70%**. Les créances rattachées sont provisionnées à 100 %. Il en ressort un taux global de couverture du risque de **72%**.



Les impayés en capital sur les contrats de prêts sur gages échus sont reclassés en créances douteuses. Entièrement garantis par le commissaire-priseur (D 514-3 du COMOFI), ils ne sont donc pas provisionnés. Seuls les intérêts non garantis, c'est-à-dire au-delà du 7^{ème} mois, sont provisionnés à 100%.

Les soldes débiteurs des comptes de dépôts à vue qui présentent des difficultés de régularisation sont enregistrés en compte de créances douteuses et provisionnés à hauteur de **100 %**.

Par ailleurs, la Caisse a constitué un fonds pour risques bancaires généraux à partir d'une provision pour risques à moyen et long terme conformément à la réglementation bancaire. (C.R.B. 90-02).

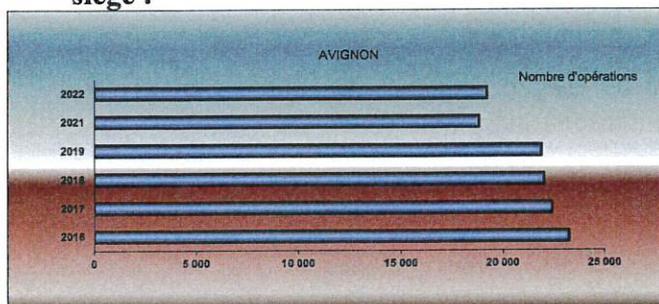
c) Les prêts sur Gages Corporels :

Le service du prêt sur gage est proposé au siège, ainsi que dans nos agences de Carpentras, de Valence et d'Arles. Il mobilise 7 agents (4 agents au siège et 1 par agence). Ce service requiert la présence d'un personnel qualifié et performant accrédité par les commissaires-priseurs (délégation accordée pour l'estimation des objets gagés).

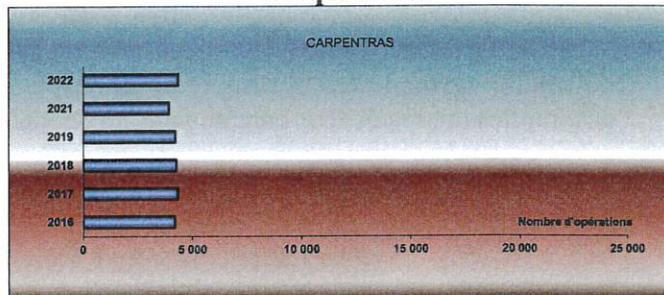
Par ailleurs, l'établissement est accrédité par le service des douanes pour assurer le service de la garantie.

L'ACTIVITE DES PRÊTS SUR GAGES

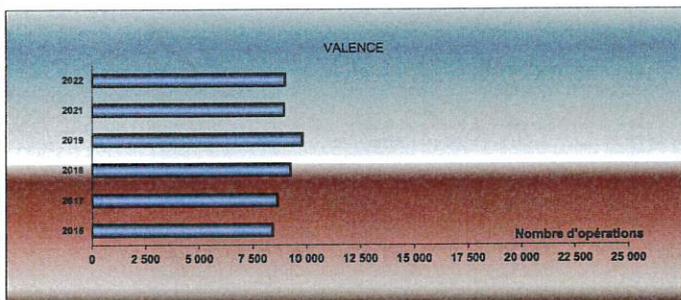
Le nombre d'opérations réalisées sur le siège :



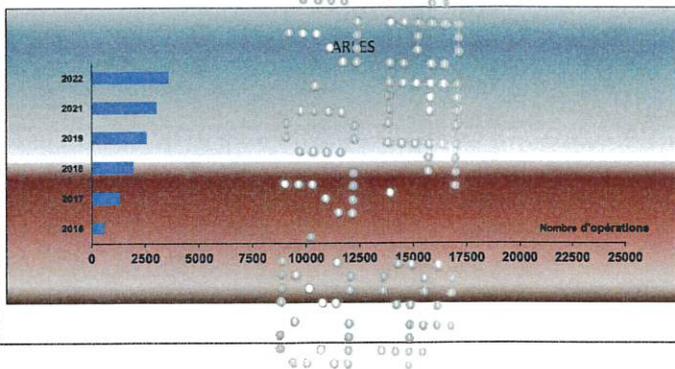
Le nombre d'opérations réalisées sur l'agence de Carpentras :



Le nombre d'opérations réalisées sur l'agence de Valence :



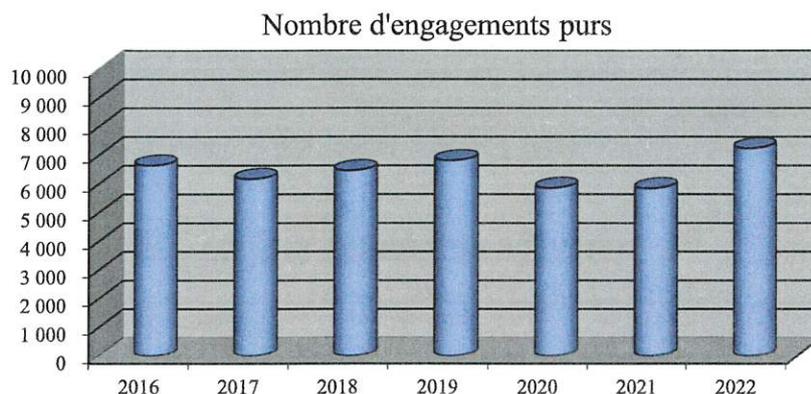
Le nombre d'opérations réalisées sur l'agence de Arles :



Pour L'année 2022 : (Pour mémoire : 34 770 opérations en 2021)

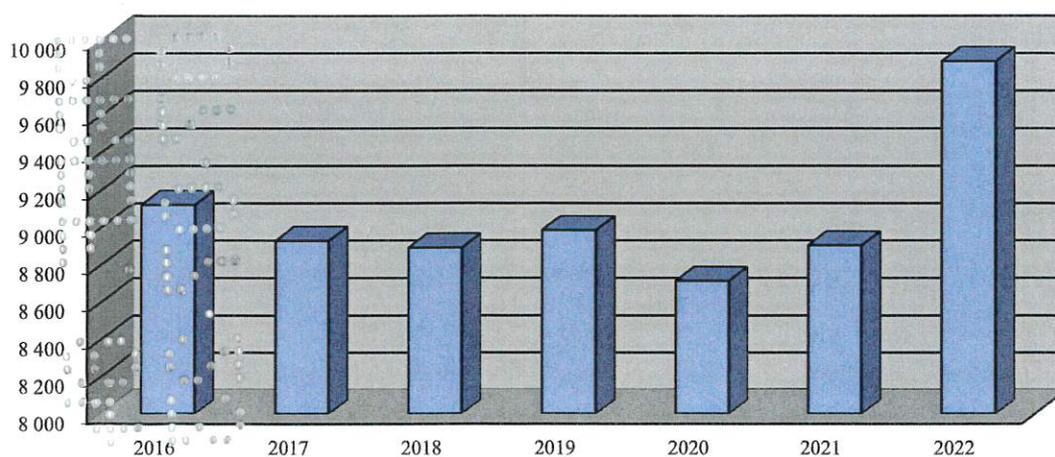
Avignon	19 227	opérations
Carpentras :	4 349	opérations
Valence :	9 007	opérations
Arles :	3 601	opérations
TOTAL	36 184	opérations

Nombre de nouveaux contrats "Prêts sur Gages" réalisés par an



Le service des prêts sur gages, toujours très utile, ne s'adresse pas uniquement à des personnes de conditions modestes. Il reste le plus souvent, pour les usagers, la démarche ultime lorsque celles accomplies auprès de leur banque pour un dépannage indispensable, sont demeurées vaines.

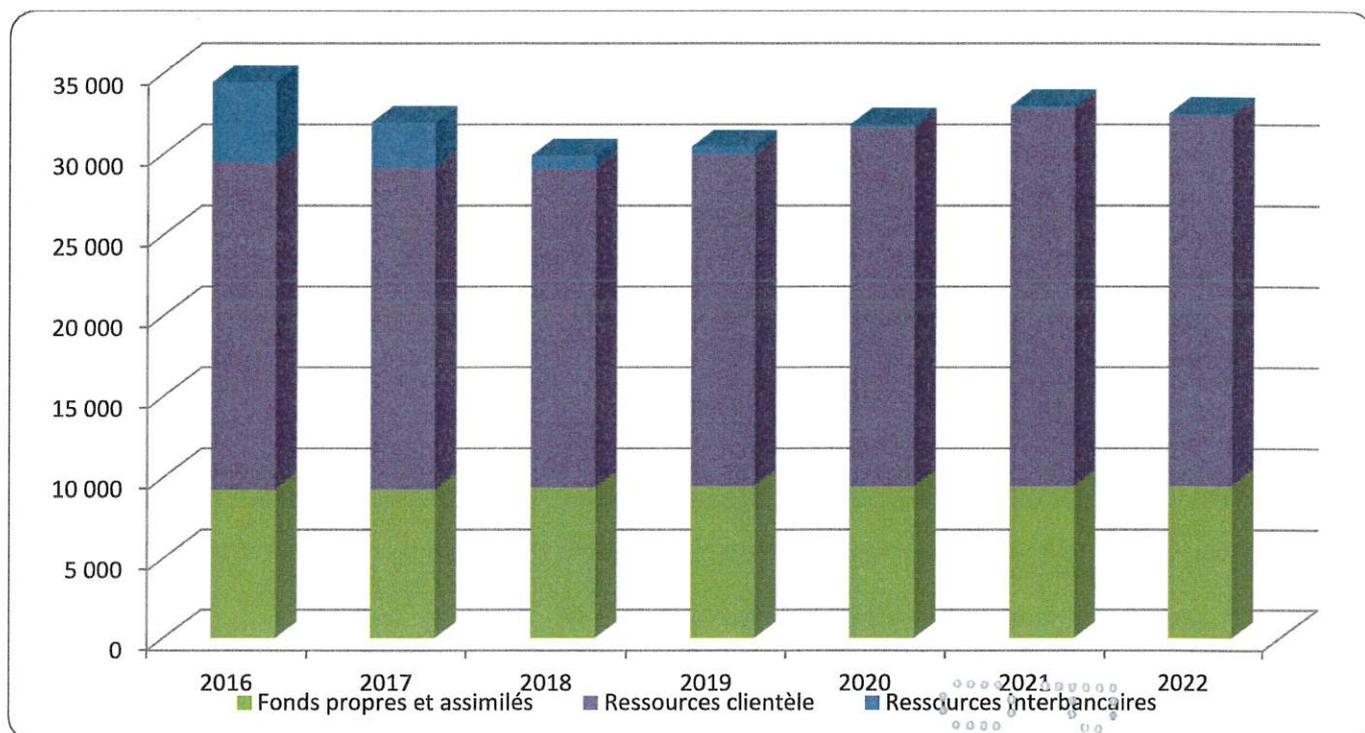
ENCOURS DES PRÊTS SUR GAGES (tous sites confondus)



3) Évolution des ressources

La répartition au 31 décembre de nos ressources financières en milliers d'euros s'établit comme suit :

- Encours clientèle de particuliers : **69 %**
- Encours des ressources interbancaires : **0,3 %**
- Fonds propres de l'établissement : **28%**



4) Évolution des Capitaux Propres

Compte tenu du statut d'établissement public, les fonds propres de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon se composent des excédents capitalisés et des bonis prescrits (prescription biennale) augmentés d'une dotation initiale de 914 694€ qui a été versée, en 1998, par la ville d'Avignon.

Par délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance, les excédents certifiés en fin d'exercice précédent ont été capitalisés. Ils sont inscrits en comptes de capitaux et répartis entre bonis prescrits & excédents capitalisés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

FLUX FINANCIERS	Soldes 2021	Augmentations	Diminutions	Solde 2022
EMPLOIS INTERBANCAIRES	4774	70016	72368	2422
CAISSE	384	6927	6990	321
TOTAL	5 158	76943	79358	2743



LES RESULTATS DE L'EXERCICE :

Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2021	31/12/2022	N / N -1 en K€
<i>Produit net (déduction faite des intérêts sur créances douteuses) :</i>			
des opérations de trésorerie et interbancaires :	-0,6	-0,1	0
des opérations avec la clientèle :	2 526,7	2 748,8	222
des opérations sur titres :	0,0	0,0	0
des opérations de crédit-bail et de location simple :	0,0	0,0	0
des opérations de financement à long terme :	30,3	38,4	8
des opérations de change :	0,0	0,0	0
des opérations de hors-bilan :	0,0	0,0	0
des opérations de services financiers :	-2,6	-3,6	-1
autres opérations d'exploitation bancaire :	-98,9	-131,8	-33
produits accessoires et divers nets :	52,0	53,7	2
Dotations nettes aux provisions sur titres de l'activité de portefeuille :	0,0	0,0	0
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement :	0,0	0,0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	2 506,9	2 705,5	199
Frais généraux	-2 251,2	-2 295,5	-44
Dotations aux amortissements :	-187,3	-179,0	8
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles ou incorporelles :	0,0	0,0	0
Charges refacturées (en déduction)	0,0	0,0	0
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	68,4	230,9	163
Dotations nettes aux provisions (hors titres de placement et immos financières)	72,7	-96,7	-169
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-20,7	-25,6	-5
Pertes nettes sur créances irrécupérables :	-60,6	-43,7	17
Intérêts sur créances douteuses	14,8	29,5	15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	74,5	94,4	20
Plus-values nettes de cession sur immobilisations corporelles ou incorporelles :	0,0	0,0	0
Plus-values nettes de cession sur immobilisations financières :	0,0	0,0	0
Dotations nettes aux provisions sur immobilisations financières :	0,0	0,0	0
RÉSULTAT courant avant impôt	74,5	94,4	20
PRODUIT NET exceptionnel	-73,1	-75,3	-2
Dotations nettes au FRBG	0,0	0,0	0
Dotations nettes aux provisions réglementées	0,0	0,0	0
Impôt sur les bénéfices	0,0	-1,0	-1
RÉSULTAT NET	1	18	17

BILAN de CLÔTURE

Comptabilité Publique

Exercice 2022





ACTIF

ART	LIBELLES	ACITF NET
201	PRIMES & FRAIS D'EMISSION	0,00
2013	Frais d'établissement et d'études	21 342,86
	Actif BRUT	-21 342,86
2018	Amorti. des frais d'Éts.	
203	LOGICIELS	15 211,19
2030	Actif BRUT	203 697,92
2038	Amortissements des logiciels	-188 486,73
208	Autres immobilisations incorporelles	42 173,98
2080	Immobilisations incorporelles	6 880,05
2081	Autres immobilisations incorporelles	35 293,93
2100	TERRAIN	
212	Constructions	472 523,36
2123	Actif BRUT	1 830 023,41
2128	Amorti. des constructions	-1 357 500,05
214	Matériel et outillage	93 659,78
2140	Matériel hors informatique	
	Actif BRUT	587 102,67
2141	Matériel informatique	
	Actif BRUT	181 857,68
2148	Amorti. du mat. & outillage	-675 300,57
215	Matériel de transport	0,00
2150	Actif BRUT	77 717,24
2158	Amorti. du mat. de transport	-77 717,24
216	Autres immobilisations corporelles	349 932,84
2160	Mobilier et mat. de bureau	
	Actif BRUT	245 194,94
2162	Agencements, aménagements et installations	
	Actif BRUT	1 439 203,84
2168	Amorti. autres immobilisations corporelles	-1 334 465,94
230	Immobilisations en cours	0,00
2300	Immobilisations corporelles	0,00
2301	Immobilisations incorporelles	0,00
261	Titres de participation	0,00
2611	Titres non-inscrits à la cote officielle	
2619	Provisions Titres de Participation	
27	Dépôts et cautionnements	26 105,00
270	Dépôts versés	26 105,00
275	Cautionnements versés	0,00
TOTAL CLASSE II		999 606,15

ART	LIBELLES	ACITF NET
410	EMPRUNTEURS / CREANCES	15 483 801,04
4103	Prêts personnels	15 391 206,14
4106	Autres crédits de trésorerie	18 120,00
4108	Autres crédits	74 474,90
416	Capital à recevoir	263 051,41
4163	Prêts personnels	263 051,41
417	Capital non recouvré	20 637,35
4173	Prêts personnels	20 637,35
418	Créances rattachées	56 368,21
4183	Prêts personnels	56 368,21
419	Créances douteuses, litigieuses	1 149 896,77
4190	Créances douteuses ou litigieuses	1 067 811,89
4191	Créances rattachées douteuses ou litigieuses	82 084,88
425	Rémunérations dues au personnel	0,00
437	État, impôts sur les bénéfices	0,00
445	Autres chèques CCM à vue	0,00
486	Charges payées ou comptabilisées d'avance	128 778,58
4861	Intérêts payés ou comptabilisés d'avance	0,00
4868	Autres charges payées ou comptabilisées d'avance	128 778,58
488	Autres produits et intérêts à recevoir	69 326,02
489	Compte de régularisation	0,00
490	Produits bruts des ventes de gages	723,28
492	Paielements à imputer ou à régulariser	37 705,14
4929	Autres paielements divers à imputer	37 705,14
TOTAL CLASSE IV		17 210 287,80

ART	LIBELLES	ACITF NET
510	PRETS SUR GAGES CORPORELS	10 309 695,47
5102	Prêts sur Gages Corporels	9 887 562,22
5103	Créances rattachées sur G.C.	422 133,25
540	Chèques à recouvrer	13 128,69
550	TITRES DE PLACEMENT	2 606 240,00
560	Banque De France	255 799,28
5601	Compte ordinaire	255 799,28
565	Compte Chèques Postaux	0,00
5651	Compte ordinaire	0,00
5652	Créances rattachées LBP	0,00
566	Caisse Dépôts et Consignations	0,00
567	Comptes et prêts à terme	0,00
5672	Comptes et prêts à terme	
5676	Créances rattachées prêts à terme	
5680	Compte au Trésor Public	247 129,39
569	AUTRES COMPTES	2 174 530,42
5690	Caisse compensatrice : O.C.R.	579 460,81
5691	Autres comptes	1 595 069,61
5693	Dépôts à Terme Établissement de crédit	
5700	CAISSE	321 052,57
5800	AVANCES AUX REGISSEURS (SIEGE)	200,00
TOTAL DE LA CLASSE V		15 927 775,82

TOTAL DE L'ACTIF	34 137 669,77
-------------------------	----------------------

PASSIF

ART	LIBELLES	PASSIF
105	FONDS DE DOTATION	9 332 704,53
1050	Dotation	914 694,10
1051	Excédents capitalisés	7 775 826,31
1052	Bonis capitalisés	639 653,47
1055	Subventions d'équipement	2 530,65
106	DONS ET LEGS	
111	RESERVE LIBRE	4 732,58
120	Report à nouveau	
155	Provisions pour risques et charges	9121,62
155	Provisions pour risques bancaires	
156	Provisions pour risques bancaires généraux	109 563,62
158	Provisions pour charges (Réserves)	
169	Emprunts pour investissements	103 642,45
TOTAL CLASSE I		9 559 764,80

ART	LIBELLES	PASSIF
500	EMPRUNTS ORGANISMES FINANCIERS	0
5001	Emprunts au jour le jour	0,00
5002	Emprunts à terme	0,00
5003	Emprunts obligataires	0,00
502	BONS DE CAISSE SUR FORMULES	0,00
5020	Bons de caisse sur formules	
5025	Dettes rattachées	
503	BONS DE CAISSE SUR RECUS	357 164,01
5030	Bons de caisse sur reçus	357 000,00
5035	Dettes rattachées	164,01
505	COMPTES DE DEPÔTS A VUE	10 820 300,99
5051	Dépôts sans intérêts -Clientèle	10 820 300,99
5058	Oppositions sur dépôts à vue	
506	COMPTES DE DEPÔTS A TERME	4 142 883,44
5060	Comptes de dépôts à terme Clients	4 132 344,70
5061	Dettes rattachées	10 538,74
5064	Certificats de dépôts négociables	
5065	Dettes rattachées	
507	COMPTES D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	7 517 165,66
5070	Comptes sur livrets ordinaires	
5074	Plan d'épargne populaire	
5079	Dettes rattachées sur comptes sur livrets	
540	ENCAISSEMENTS NON DISPONIBLES	40 397,08
5407	Comptes de la clientèle exigible après encaissement	40 397,08
543	Chèques provisionnés	1 044,14
582	Comptes de liaison	
TOTAL CLASSE V		22 878 955,32

ART	LIBELLES	PASSIF
400	Fournisseurs et entrepreneurs	21 151,64
4000	Fournisseurs et entrepreneurs	0,00
4060	Commissaires-priseurs	5 777,37
4070	Fournisseurs retenues de garantie	0,00
4090	Autres créanciers	5 779,80
4199	Provisions. Créances douteuses ou litigieuses	858 570,56
4250	Rémunérations dues au personnel	252,20
436	IMPÔTS, TAXES & Sommes recouvrables sur les Tiers	17 463,98
4360	Prélèvement forfaitaire libératoire	7 415,47
4361	Droit de timbres	0,00
4362	Plus-value sur vente de gages corporels	0,00
4369	Autres impôts	10 048,51
437	État, impôt sur les bénéficiaires	984,00
438	Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 142,00
445	Autres caisses de Crédit Municipal	
45	OPERATIONS SOCIALES ET DIVERSES	
455	Bonis à régler	123 567,54
4520	Opérations à caractère social	
4550	Bonis à régler/vente de gages corporels	
460	BONS DE CAISSE ECHUS A REMBOURSER	0,00
4600	Capital échus à rembourser	
4601	Intérêts échus à rembourser	
462	Dépôts cautionnements	0,00
463	ORGANISMES SOCIAUX	0,00
4631	Sécurité sociale	
4632	CNRACL et IRCANTEC	
4636	Fonds de solidarité	
4637	Mutuelles	
464	LOCATAIRES ET AGENTS LOGES	0,00
465	REGLEMENTS DIVERS	111 766,91
4650	Reste à payer sur règlements par virement	
4651	Excédents de versement	51 408,23
4653	Sommes à reverser	0,00
4654	Cotisations perçues pour le cpte de tiers	60 358,68
4655	Excédents de caisse	
476	AUTRES CHARGES ET INTERETS A PAYER	13 236,36
4761	Intérêts des Emprunts pour Investissements	1 236,36
4763	Charges à payer - Congés à payer	12 000,00
4768	Autres charges à payer	
478	AUTRES PRODUITS PERCUS D'AVANCE	290 295,86
490	PRODUITS SUR VENTES DE GAGES CORPORELS	0,00
491	ENCAISSEMENTS A IMPUTER OU A REGULARISER	225 795,52
4910	Encaissements non ventilés sur prêts	219 050,30
4916	Produits sur Gages Corporels	189,85
4919	Autres Produits à imputer ou à régulariser	6 555,37
4929	EURO - Écarts de conversion	
TOTAL CLASSE IV		1 680 781,74

RESULTAT DE L'EXERCICE	18 167,91
-------------------------------	------------------

TOTAL DU PASSIF	34 137 669,77
------------------------	----------------------

Organisation générale :

Dans sa séance du 28 août 1998 le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon a approuvé la désignation du chargé de contrôle interne en la personne de Monsieur Patrick PORTE. Ce dernier a été désigné en 2022 Responsable des risques, les contrôles de conformité étant assurés directement par la direction. Le responsable des risques participe aux réunions du Conseil d'Orientation et de Surveillance à qui il peut rendre compte directement. Il est rattaché à la Direction Générale.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance se réunit également en tant que comité des risques.

Le contrôle périodique est confié depuis 2016, au cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers Advisory (PWC). Le mandat a été reconduit jusqu'en 2023 dans le cadre d'un appel d'offre groupé de plusieurs Caisses de Crédit Municipal passé en 2021.

L'organisation de la CCM, établissement public par ailleurs, est conçue de manière à garantir le maximum d'indépendance entre d'une part, les unités chargées de l'engagement, de la validation et du règlement des opérations et, d'autre part, le suivi des diligences liées aux missions de contrôle interne.

Destinataire des différents rapports établis lors des audits internes et externes, le responsable des risques est chargé de l'analyse des observations formulées au cours des différents niveaux de contrôle. Il peut s'appuyer également sur les rapports d'auditeurs tels que le cabinet d'audit, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution, la Chambre Régionale des Comptes ou le Commissaire aux Comptes.

Il rend compte de l'exercice de ses missions à l'organe exécutif et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

Ses travaux sont présentés périodiquement aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Le dispositif de contrôles permanents permet la matérialisation des contrôles sur des registres dédiés par service, visés par les différents intervenants.

Par délibération N°2021-030 du Conseil d'Orientation et de Surveillance, l'organisation du dispositif de contrôle interne a été mise à jour, en conformité avec l'arrêté du 25 février 2021 :

Monsieur Jean Dominique Faedda, 1^{er} dirigeant effectif, a été nommé responsable de la cohérence et de l'efficacité du dispositif de contrôle périodique. Monsieur Philippe Blanc 2^{ème} dirigeant effectif responsable de la cohérence et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent.

SOMMAIRE

CADRE GENERAL

PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES

- 1.1. Normes applicables et comparabilité
- 1.2. Format de présentation des états financiers
- 1.3. Principes et méthodes comptables
- 1.4 Principaux effets du changement de méthode comptable

2. GESTION FINANCIERE, EXPOSITION AUX RISQUES ET POLITIQUE DE COUVERTURE

- 2.1. Risque de crédit
- 2.2. Risque de "marché"
- 2.3. Risque de liquidité et de financement
- 2.4. Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change
- 2.5. Risques opérationnels
- 2.6. Gestion du capital et ratios réglementaires
- 2.7. Le risque de non-conformité

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.1. Produits et Charges d'intérêts
- 3.2. Commissions nettes
- 3.3. Charges générales d'exploitation
- 3.4. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.
- 3.5. Coût du risque
- 3.6. Gains ou pertes nets sur autres actifs
- 3.7. Ventilation des produits et charges exceptionnels
- 3.8. L'impôt sur les sociétés

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

- 5.1. Caisse, Banque centrale
- 5.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat
- 5.3. Instruments dérivés de couverture
- 5.4. Actifs financiers disponibles à la vente
- 5.5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle
- 5.6. Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers
- 5.7. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle
- 5.8. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
- 5.9. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées
- 5.10. Actifs et passifs d'impôts courants et différés
- 5.11. Comptes de régularisation de l'actif, passif et divers
- 5.12. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)
- 5.13. Ventilation des actifs et passifs financiers par échéance contractuelle
- 5.14. Capitaux propres

³ Sauf indication particulière, les données financières sont exprimées en milliers d'euros.



5.15. Couverture en besoin de liquidité

6. REMUNERATIONS ET SITUATION DU PERSONNEL

6.1. *Détail des charges de personnel de la période*

6.2. *Effectif fin de période*

6.3. *Autres avantages sociaux*

6.4. *Rémunérations du dirigeant*

6.5 *rémunérations variables complémentaires*

7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

7.1. *Engagements de garantie reçus*

7.2. *Engagements de financement donnés*

8. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1. *Honoraires du commissariat aux comptes*

9.2 *Les comptes inactifs*

9.3 *Les indicateurs clés conformément aux exigences de communication financière*



PRESENTATION FINANCIÈRE DE L'ENTITE (en K€ sauf indication contraire)

ACTIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Caisse, banques centrales, CCP	577	661
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	2 422	4 774
Créances sur la clientèle	26 463	24 400
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	2 606	2 568
Participations et autres titres détenus à long terme	42	37
Parts dans les entreprises liées	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
Location simple	0	0
Immobilisations incorporelles	15	32
Immobilisations corporelles	916	990
Capital souscrit non verse	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	26	23
Comptes de régularisation	212	108
TOTAL DE L'ACTIF	33 279	33 592

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	104	145
Opérations avec la clientèle	23 273	23 333
Dettes représentées par un titre	0	0
Autres passifs	118	111
Comptes de régularisation	309	546
Provisions pour risques et charges	9	9
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux	110	110
Capital souscrit	9 333	9 329
Primes d'émission	0	0
Provisions, Réserves	5	5
Écarts de réévaluation	0	0
Provisions réglementées, subventions d'investissement	0	3
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultat de l'exercice (+/-)	18	1
TOTAL DU PASSIF	33 279	33 592

ENGAGEMENTS DONNES

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	431	444
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	0	0
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

ENGAGEMENTS RECUS

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	14 110	13 067
ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0

COMPTE DE RESULTATS MODELE EN LISTE	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts et produits assimilés	2 055	1 932
Intérêts et charges assimilés (+/-)	-40	-53
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0
Produits sur opération de location simple	0	0
Charges sur opération de location simple	0	0
Revenus des titres à revenus variables	38	30
Commissions (produits +)	775	704
Commissions (charges -)	-12	-43
Gains, pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (+/-)	0	0
Gains, pertes sur opérations des portefeuilles placement et assimilés (+/-)	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	118	118
Autres charges d'exploitation bancaire (+/-)	-199	-167
Produit net bancaire	2 735	2 521

COMPTE DE RESULTATS (Suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges générales d'exploitation	-2 295	-2 251
Dotation aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations incorporelles et corporelles.	-179	-187
Dotation aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations incorporelles et corporelles.	-179	-187
Résultat brut d'exploitation	261	83
Coût du risque (+/-) Reprises - dotation	-166	-9
Coût du risque (+/-) Reprises - dotations	-166	-9
Résultat d'exploitation	95	74
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (+/-)	0	0
Résultat courant avant impôt	95	74
Résultat exceptionnel (+/-)	-76	-73
Impôts sur les bénéfices	-1	0
Dotations, reprises de FRBG et provisions réglementées (+/-)	0	0
RESULTAT NET	18	1

Signature du Directeur Général

CADRE GENERAL

PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ENTITE

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est un établissement public communal de crédit et d'aide sociale. Son activité se développe sur deux axes distincts.

Une activité monopolistique : le prêt sur gage corporel, à caractère social. Ce service est proposé sur la Drôme (Agence de Valence), le Vaucluse (Avignon siège et Agence de Carpentras) et les Bouches du Rhône (Agence d'Arles).

Une activité concurrentielle : l'activité bancaire qui peut s'étendre aux départements limitrophes et au-delà : comptes à vue, placements, prêts personnels et produits annexes.

En tant qu'établissement de crédit, la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est assujettie au code monétaire et financier. Elle est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et présente ses comptes annuels, certifiés par un Commissaire aux Comptes, conformément à la réglementation.

Les Caisses de Crédit Municipal sont entre-autre, assujetties à une réglementation qui leur est propre notamment les articles L514-1 et suivants et D 514-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Elles sont administrées par un Directeur, sous le contrôle d'un Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Le Directeur est nommé par le Maire de la commune où la Caisse a son siège, après avis du Conseil d'Orientation et de Surveillance

L'organe exécutif de l'établissement est composé de deux dirigeants effectifs en vertu du code Monétaire et Financier et de la directive européenne 2013/36/08 :

Le Directeur Général – Responsable légal et autorité territoriale de l'établissement

Le Directeur Général Adjoint (délibération n°2016/016)

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est composé du maire de la "commune siège" de l'établissement, président de droit, et, en nombre égal, de membres élus en son sein par le conseil municipal de la "commune siège" de l'établissement et de membres nommés par le maire de la "commune siège" de l'établissement en raison de leurs compétences dans le domaine financier ou dans le domaine bancaire. Il définit les orientations générales ainsi que les règles d'organisation de la Caisse de Crédit Municipal et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement par le directeur.

Un décret en Conseil d'État fixe les autres domaines de compétence du Conseil d'Orientation et de Surveillance ainsi que les catégories d'opérations autres que les actes de gestion courante dont la conclusion est subordonnée à son autorisation préalable.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance veille au respect des réglementations générales de la profession bancaire et des dispositions législatives et réglementaires applicables aux Caisses de Crédit Municipal. À cette fin, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et se fait communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

L'alinéa 8 de l'article L514-2 du COMOFI précise que la commune où la Caisse a son siège est considérée comme l'actionnaire ou le sociétaire unique de l'établissement pour l'application des dispositions de l'article L511-42 du code monétaire et financier.



1.1. Normes applicables et comparabilité

En tant qu'établissement public, la comptabilité est tenue par un agent comptable public et les comptes sont soumis au contrôle de la Direction Départementale des Finances Publiques de Vaucluse et de la Chambre Régionale des Comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'établissement respecte les délais de paiement des dettes fournisseurs conformément au décret 2013-269 du 29 mars 2013. Le montant du solde des dettes fournisseurs s'élève à 33K€ au 31 décembre 2022 (il était de 33K€ au 31 décembre 2021).

1.2. Format de présentation des états financiers

Les comptes font l'objet d'une double présentation liée à son statut d'établissement public et d'établissement de crédit soumis à la loi bancaire.

Le rapport publiable de l'exercice est consultable sur rendez-vous, au siège de la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon sis 2, rue Viala à Avignon 84000.

1.3. Principes et méthodes comptables

Établissement Public Administratif, les principes et les méthodes comptables sont régis par une instruction codifiée 206 CM de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

En tant qu'établissement de crédit admis dans la loi bancaire, la Caisse d'Avignon est soumise au code monétaire et financier.

Sa comptabilité est adaptée aux exigences de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Les comptes sont établis selon les règles prescrites par le règlement ANC n°2014-07 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire et homologué par arrêté du 26 décembre 2014 publié au J.O. du 31 décembre 2014.

Les excédents constatés en fin d'exercice sont présentés au Conseil d'Orientation et de Surveillance. Le résultat approuvé est affecté par l'assemblée délibérante conformément aux règles applicables aux Crédit Municipaux.

1.4 Principaux effets du changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable, ni de présentation des présents documents.

2. GESTION FINANCIERE, EXPOSITION AUX RISQUES ET POLITIQUE DE COUVERTURE

2.1. Risque de crédit

Les créances douteuses sont réparties en deux sous comptes. D'une part, les créances productives et d'autre part, l'ensemble des créances non productives qui représente environ quatre-vingt-neuf pour cent de l'encours douteux. Sont inscrits en créances douteuses compromises, tous les dossiers pour lesquels la déchéance du terme a été prononcée. Notre qualité d'établissement public administratif nous autorise l'émission directe et immédiate des titres exécutoires sans l'intervention d'un juge, ce qui explique l'importance de la part des créances compromises par rapport à l'encours total.

Le risque est évalué dossier par dossier. L'encours douteux au 31 décembre est couvert par des provisions à hauteur de 73%. Les intérêts et les frais générés par l'encours douteux lors de l'appel d'échéances, sont enregistrés en créances douteuses à l'actif du bilan et provisionnés à 100%.

Les créances irrécouvrables sont provisionnées à 100% et présentées au Conseil d'Orientation et de Surveillance. Elles sont admises en non-valeur par délibération et enregistrées en pertes exceptionnelles sur l'exercice.

2.2. Risque de "marché"

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés auxquels la CCMA n'est pas soumise.

Toutefois, l'activité des prêts sur gages la soumet aux risques de variation du cours de l'or. En effet, un effondrement du cours pourrait entraîner des impayés en raison des pertes probables lors des ventes aux enchères. Néanmoins, ces pertes seraient entièrement couvertes par le commissaire-priseur sauf dérogation expresse du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Le montant prêté au gramme d'or est mis à jour régulièrement en fonction des fluctuations du cours de l'or.

2.3. Risque de liquidité et de financement

De par la loi de 92-518 du 15 juin 1992, la Mairie de la ville d'Avignon garantit la totalité des dettes financières de la CCMA. Au cours de cet exercice l'encours de la dette interbancaire passe en dessous de 0.5% du bilan.

Aucun emprunt dit "toxique" n'a été souscrit par l'établissement.

2.4. Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêt et de change

Aucun instrument financier n'est utilisé dans le cadre d'une relation de couverture.

2.5. Risques opérationnels

Conformément à la réglementation bancaire la CCMA est soumise au respect des ratios "COREP". Le risque opérationnel est pris en compte par le service de contrôle des risques dans le cadre du contrôle permanent.

2.6. Gestion du capital et ratios réglementaires

	N-1	Année N
DOTATION INITIALE	915	915
EXCEDENTS CAPITALISÉS	7 802	7 776
BONIS PRESCRITS	612	640
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	0	2
CAPITAL SOUSCRIT	9329	9 333
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9	9
PROVISIONS RESERVES	5	5
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	110	110
PROVISIONS REGLEMENTEES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	3	0
PROVISIONS, CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	9456	9457

À compter de cet exercice la subvention d'équipement auparavant inscrite en « provisions réglementées, subventions d'investissement » est regroupée au poste de "Capital souscrit" à l'identique de la comptabilité publique.

Ratios réglementaires au 31 décembre :

	2022	2021
Coussin de conservation de fonds propres (dont coussin contracyclique)	757 826 €	728 005€
Ratio Levier	24,14%	24,03%
Ratio C.E.T. 1	30,81%	31,99%
Ratio N.S.F.R.	144%	-
Ratio de Liquidité	154%	182,07%

2.7. Le risque de non-conformité :

Le responsable de la conformité vérifie si les exigences réglementaires applicables sont respectées, ainsi que la clarté de l'information délivrée à la clientèle et la conformité des produits et services commercialisés par l'établissement.

3.1. Produits et Charges d'intérêts

	2022		2021	
	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Sur opérations avec les établissements de crédit	4	4	5	6
Sur opérations avec la clientèle	2 051	37	1 927	47

3.2. Commissions nettes

Nettes	2022			2021		
	PRODUITS	CHARGES	NETTES	PRODUITS	CHARGES	NETTES
Commissions sur prêts	474	0	474	433	0	433
Autres commissions	300	11	289	271	43	228
Total	774	11	763	704	43	661

3.3. Charges générales d'exploitation

	2022	2021
Frais de personnel	1 779	1 745
Autres frais	517	506
TOTAL des charges	2 296	2 251

Autres Produits & Charges d'exploitation bancaire

Autres produits d'exploitation bancaire	2022	2021
Charges refacturées	64	72
Produits divers d'exploitation bancaire	54	46
Total	118	118

Autres charges d'exploitation bancaire	2022	2021
Charges sur prestation Services Financiers	3	2
Charges diverses d'exploitation bancaire	196	165
Total	199	167



3.4. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

L'actif immobilisé est amorti linéairement sur les durées réelles d'utilisation.

	2022	2021
Dotations aux amortissements	179	187
Dotations aux provisions	0	0
TOTAL des charges	179	187

3.5. Coût du risque

Le risque sur prêt personnel est évalué dossier par dossier. Le coût du risque cumule à la fois les dotations et reprises de provisions, la décote enregistrée sur les dossiers faisant l'objet d'un plan établi par une commission de surendettement ainsi que les pertes et recouvrements sur créances irrécouvrables passées en "non-valeur".

Les impayés en capital de plus de trois mois constatés sur les contrats de prêts sur gages échus sont reclassés en créances douteuses. Ils sont entièrement garantis par le commissaire-priseur et ne sont donc pas provisionnés. Seuls les intérêts non couverts (au-delà du 7^e mois) sont provisionnés à 100%.

	2022		2021	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Provisions pour créances douteuses des prêts personnels	370	226	200	197
Provisions pour créances douteuses des prêts sur Gages	72	72	42	49
Provisions pour créances douteuses des comptes à vue	45	48	21	27
Coût de la décote prêts restructurés BDF	26	0	12	2
Créances irrécouvrables passées en perte	44	44	61	61
Recouvrement exceptionnel après admission en non-valeur		0		1
Totaux	556	390	335	338

3.6. Gains ou pertes nets sur autres actifs

Pas d'opération sur cet exercice

3.7. Ventilation des produits et charges exceptionnels

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Frais généraux exercices antérieurs	7	6
Charges et produits bancaires exercices antérieurs	15	0
Charges et produits exceptionnels	66	6
Décote des prêts restructurés BDF	0	0
Totaux	88	12

3.8. Impôt sur les sociétés

Dépenses globales non déductibles fiscalement :

Nous vous indiquons que l'établissement n'a pas supporté de charges au titre de l'article 39-4 du code général des impôts et que l'établissement bénéficie d'une imposition à taux réduit autorisée par la DGFIP de Vaucluse.

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est un établissement de crédit et d'aide sociale. Son agrément lui permet la gestion des fonds des personnes physiques et morales et la mise à leur disposition des moyens de paiement ainsi que la réalisation des opérations connexes, conformément à l'article L311-2 du code monétaire et financier. Elle est autorisée à octroyer des crédits aux personnes physiques ainsi qu'à des établissements publics locaux et à des associations régies par la loi de 1901. Elle détient le monopole du prêt sur gages corporels. Elle peut en outre, réaliser toutes opérations avec les établissements de crédit.

5. NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1. Caisse, Banque centrale :

	Exercice N	Exercice N - 1
Caisse	321	385
Billets & Monnaie	321	385
Banque de France	256	276

5.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

La CCMA ne détient aucun titre de transaction.

5.3. Instruments dérivés de couverture

La CCMA ne détient aucun instrument de couverture.

5.4. Actifs financiers disponibles à la vente

La CCMA détient des parts sociales de la Société Locale d'Épargne (SLE) de la Caisse d'Épargne CEPAC pour un montant de 2,6 millions d'euros.

5.5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Créances sur établissements de crédit :

(en milliers d'euros)	Exercice N	N - 1
Comptes à vue Ets. de Crédits	2 422	2 774
Prêt Ets. de Crédits	0	2 000
Valeurs reçues en pension	0	0
Total	2 422	4 774

Créances sur la clientèle :

(en milliers d'euros)	Exercice N			Exercice N - 1		
	Créances brutes	Provisions & décote	Créances Nettes	Créances brutes	Provisions & décote	Créances Nettes
Prêts personnels	15 783	52	15 730	14 836	52	14 784
Prêts sur gages	9 845	0	9 845	8 875	0	8 875
Découverts bancaires	74	0	74	0	0	0
Créances douteuses en capital	478	0	478	976	695	281
Créances rattachées (Saines + douteuses)	1 111	776	334	491	67	424
Païement à imputer ou à régulariser - CARTES BLEUES	82	82	0	35	0	35
CREANCES / CLIENTELE	27 374	911	26 463	25 213	814	24 399

Créances douteuses : Les créances douteuses sont inscrites nettes de provisions à l'actif du bilan.

5.6. Dépréciations inscrites en déduction d'actifs financiers

Créances faisant l'objet d'un plan établi par une commission de surendettement : Ces emplois sont reclassés nets de décote à l'actif du bilan dans une sous-catégorie de l'encours sain.

La décote constatée au jour du plan est enregistrée en coût du risque.

Cette décote est réintégrée sur la durée de vie de la créance dans la marge d'intérêt. Lorsque le débiteur ne respecte pas les échéances prévues, les emplois concernés sont déclassés en encours douteux compromis dès le premier incident. La décote résiduelle est alors reprise pour être remplacée par une provision pour créance douteuse.

5.7. Emprunts et dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon peut financer une partie de son activité au moyen d'emprunts interbancaires à taux amortis sur une durée moyenne de 5 ans. Cependant, la dette au 31 décembre correspond uniquement à des emprunts pour investissements.

<u>Établissements de crédit</u>	Exercice N	Exercice N-1	<u>Clientèle :</u>	Exercice N	Exercice N-1
Comptes & Emprunts Ets. de Crédit	104	144	Comptes ordinaires créditeurs	10 861	10 586
Valeurs données en pension	0	0	Comptes sur livrets	7 517	7 595
Dettes rattachées	1	1	Comptes créditeurs à terme	4 132	4 780
Total	105	145	Bons de caisse	357	357
			Dettes rattachées	11	15
			Autres sommes dues	395	0
			Total	23 273	23 333

Le poste "Autres sommes dues" anciennement inscrit en compte de régularisation PASSIF est inscrit à compter de cet exercice en complément du poste des opérations avec la clientèle.

5.8. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Néant – Aucun titre ni obligation ne sont détenus par la CCMA



5.9. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les Bons de Caisse historiquement inscrits dans la rubrique des « Dettes représentées par un titre » sont détenus par les clients du Crédit Municipal au même titre que les comptes créditeurs et les comptes d'épargne à régime spécial. Faisant partie des opérations avec la clientèle conformément à la réglementation, les bons de caisse constituent des fonds reçus du public au sens du L. 312-2 du COMOFI. Par conséquent, à compter de l'arrêté 2017, l'encours « Bons de Caisses » est inclus au poste des opérations avec la clientèle. L'établissement a décidé d'arrêter la distribution des bons de caisse à compter de 2020 mais les clients détenteurs peuvent renouveler ceux qu'ils détiennent et arrivent à échéance dans les mois et années à venir.

5.10. Actifs et passifs d'impôts courants et différés

	Opérations de l'exercice
Paiement des acomptes	0
Montant de l'IS. Exercice en cours	1
Solde de l'Impôt sur les Sociétés à récupérer	0

5.11. Comptes de régularisation actif, passif et divers :

ACTIF			PASSIF		
	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
Autres actifs	26	23	Autres passifs	118	111
Dépôt Cartes Bleues	25,8	22,5	Dépôts de garantie	0	0
Dépôts et cautionnements	0,3	0,3	Créditeurs divers	85	78
Comptes de règlements	0,0	0	Créanciers divers	33	33
Comptes de régularisation	212	108	Comptes de régularisation	309	546
Comptes d'encaissement et transfert	13	8	Produits constatés d'avance	290	253
Produits à recevoir	70	60	Charges à payer	12	0
Charges constatées d'avance	129	40	Autres comptes de régularisation	0	5
Autres comptes de régularisation	0,0	0	Autres sommes dues	7	288

5.12. Immobilisations corporelles et incorporelles amorties :

	Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations Achats ou virements de poste à poste	Diminutions Ventes ou Virements de poste à poste	Valeurs Brutes à la fin de l'exercice	Amortissements et Provisions en fin de l'exercice	Valeurs Nettes à la fin de l'exercice N
Logiciels	183,5	20,16	0	204	188	15
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184	27	0	211	188	15
Construction sur sol propre	1830	0	0	1 830	1 358	473
Agencements & Installations	994	61	0	1 055	797	258
Installation technique, Matériel & Outillage	584	3	0	587	521	66
Installation générale (Sol autrui)	385	0	0	385	325	60
Matériel de transport	78	0	0	78	78	0
Matériel de bureau et Informatique	421	6	0	427	367	60
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 293	96	0	4 572	3 445	916

5.13. Ventilation de l'actif et passif des capitaux financiers par échéance restant à couvrir :

	À vue	12 mois	24 mois	48 mois	60 MOIS	+ de 60 MOIS
Actifs financiers	3 587	12 966	2 685	4 227	4 199	3 826
Passifs financiers	18 390	3 331	42	1 193	26	0

5.14. Capitaux propres

En tant qu'Établissements Publics Administratifs, les Caisses de Crédit Municipal ne peuvent augmenter leurs capitaux propres que par la capitalisation de leurs excédents. Cette décision annuelle est engagée par délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance (voir le point 2.6 de la présente annexe).

5.15. Couverture en besoin de liquidité

Compte tenu des obligations réglementaires, de la constitution d'un coussin de liquidité et du plafonnement des entrées de trésorerie, la CCM d'Avignon dépose des fonds en Banque de France afin de constituer de la liquidité qualifiée de haute qualité. Le CMA déclare un ratio de liquidité au-delà de 100% (voir le point 2.6 du présent document).



6. REMUNERATIONS, AVANTAGES et SITUATION AU PERSONNEL

6.1. Charges de personnel de la période :

	2022	2021
Salaires	1 171	1 143
Charges sociales	458	451
- dont prestations sociales	28	31
Impôts taxes et versements assimilés	150	151
CHARGES DE PERSONNEL	1 779	1 745

6.2. Effectif fin de période

	SITUATION AU 31/12/2022		SITUATION AU 31/12/2021	
	Total	EQPT	Total	EQPT
Fonctionnaires	27	26,3	27	26.60
Contractuels	3	3	3	3
Apprentis	0	0	0	0
TOTAL	30	29,3	30	29.60

6.3. Autres avantages sociaux

Les rémunérations des agents sont strictement encadrées par le statut de la Fonction Publique Territoriale. Le personnel perçoit un traitement indiciaire ainsi que des rémunérations accessoires variables mais dans un cadre restreint.

Les rémunérations des agents commerciaux ne connaissent que des différences minimales entre elles.

Les activités du personnel n'ont aucune incidence significative sur le profil risque de l'entreprise au sens de l'article 277 XI de l'arrêté du 3 novembre 2014.

6.4. Rémunérations du dirigeant

La rémunération et les indemnités accessoires du Directeur sont fixes et décidées par l'organe délibérant en fonction des textes en vigueur applicables aux emplois de direction dans la fonction publique territoriale.

6.5. Rémunérations variables complémentaires

Conformément aux textes réglementant le régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux (RIFSEEP), une part variable peut être attribuée au personnel à l'issue de l'entretien professionnel d'évaluation.

7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

7.1. Engagements de garantie reçus

Les engagements de garantie comprennent le montant des prêts assurés par la CEGC et la valeur estimée des gages nantis.

7.2. Engagements de financement donnés

Ce poste enregistre la part non utilisée des découverts bancaires autorisés par la Caisse de Crédit Municipal d'Avignon au profit de sa clientèle de particuliers.

8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes n'a d'impact sur les comptes de l'exercice 2022 publiés.

9. AUTRES INFORMATIONS

9.1. Honoraires Commissariat aux Comptes

Montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice :

- Les honoraires facturés en 2022 au titre du contrôle légal des comptes sont de **10 K€** ttc.

9.2. Les comptes inactifs

Dans le cadre de nos obligations, Loi dite Loi Eckert n°2014-617, nous devons publier annuellement le nombre de comptes inactifs tenus dans nos livres, le montant total des avoirs inscrits sur ces comptes, ainsi que le nombre de comptes et avoirs transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Comptes inactifs et montant des avoirs et dépôts au sens de la loi Eckert⁴ de l'exercice 2022 :

- Aucun compte inactif n'a été transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations au cours de l'année 2022.
- Comptes inactifs et montant, dans nos livres au 31/12/2022 : **77 comptes – montant 8 890 Euros**

⁴ Sont considérés comme comptes bancaires inactifs au sens de la Loi Eckert les comptes bancaires n'ayant fait l'objet d'aucune opération (hors inscription d'intérêts et débit par l'établissement teneur de compte de frais et commissions de toute nature) à l'issue d'une période de douze mois et ceux pour lesquels le titulaire desdits comptes ne s'est pas manifesté sous quelque forme que ce soit au cours de la même période.

